

COUR D'ALGER

Refus de la liberté provisoire pour Saïd Bouteflika P. 4

FAF
L'ère Amara
commence
P. 14

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar
19h31
Imsak
04h23

L'ARGENT DE PAYS ÉTRANGERS MENACE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Vulnérabilité et négligence des institutions



La menace contre la sécurité nationale peut prendre diverses formes, de l'attaque terroriste armée à l'attaque de 4e génération sur les réseaux sociaux, par des fake news ou d'autres manipulations du genre capables de provoquer des troubles à l'ordre public. Lire page 3

Programme national
des énergies renouvelables

**Sonatrach
et Sonelgaz créent
une société mixte** P. 6

ONU
**Le Sahara occidental
au menu du Conseil
de sécurité** P. 3

AMNESTY INTERNATIONAL
EN A RECENSÉ UNE SEULE
CONDAMNATION À MORT
EN 2020

**L'Algérie appelée
à «franchir le
dernier pas»** Page 2



AMNESTY INTERNATIONAL EN A RECENSÉ UNE SEULE CONDAMNATION À MORT EN 2020 L'Algérie appelée à «franchir le dernier pas»

La tendance à la baisse des condamnations à mort en Algérie, se confirme d'année en année, a relevé Amnesty international (AI), dans son rapport annuel 2020 sur la peine de mort dans le monde.

L'Organisation de défense des droits de l'homme a, en effet, recensé une seule condamnation à mort durant l'année écoulée, constatant ainsi «une nette baisse». «En 2015, l'Organisation a recensé 62 condamnations, contre 50 en 2016, 27 en 2017, 01 en 2018 et 4 en 2019», rappelle AI dont la Directrice du bureau Algérie, Hassina Oussedik, s'est réjouie de cette «diminution significative, qui confirme la tendance à la baisse des condamnations à mort ces dernières années». «Toutefois, nous regrettons qu'en 2020, encore une fois, l'occasion de la dernière révision de la Constitution n'a pas été saisie pour abolir ce châtement cruel, injuste, inefficace et discriminatoire», a-t-elle déclaré, dans une allusion à l'article 38 de la Loi fondamentale. Cet article dispose, au fait, que «le droit à la vie est inhérent à la personne humaine et doit être protégé par la loi» et que «nul ne peut en être privé que dans les cas prévus par la loi». Comprendre qu'il y a bel et bien une brèche que le législateur a laissée pour une éventuelle application de la peine de mort dans des cas précis. Pour Amnesty international, cet article «ne garantit pas pleinement le droit à la vie et permet, dans les faits, le recours à la peine de mort conformément au Code pénal». L'Organisation rappelle dans son rapport que l'Algérie n'a procédé à aucune exécution depuis 1993, comme elle a également parrainé et voté en faveur de la dernière résolution appelant à un moratoire en vue d'abolir définitive-



ment la peine de mort, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 16 décembre 2020. Paradoxalement, malgré ce vote et cet engagement sur le plan international, sur le plan interne, l'on n'a toujours pas définitivement supprimé le châtement des textes. «La loi algérienne prévoit toujours la peine de mort», constate l'Organisation, faisant remarquer que notre pays «prône l'abolition» au niveau international, «mais ne s'engage pas à sa suppression pure et simple au niveau national». «C'est pourquoi, dira Hassina Oussedik, nous appelons les autorités algériennes à franchir le dernier pas vers l'abolition définitive de la peine capitale afin d'être le premier pays abolitionniste de la région». Et d'ajouter : «Nous continuerons à nous mobiliser jusqu'à ce que l'Algérie abolisse définitivement la peine de mort. La progres-

sion constante du mouvement abolitionniste est le résultat de décennies de mobilisation et d'engagement des militants des droits humains dans le monde».

483 PERSONNES EXÉCUTÉES AU MONDE

Au niveau mondial, Amnesty international souligne que «les difficultés sans précédent engendrées par la pandémie du Covid-19 n'ont pas suffi à dissuader 18 pays de procéder à des exécutions en 2020», bien que la tendance globale en la matière «était au recul». Au moins 483 personnes ont, à la connaissance de l'Organisation, été exécutées en 2020, le plus faible chiffre depuis 10 ans, inférieur de 26% par rapport à 2019. Seulement, sans tenir compte des pays où les statistiques relatives à la peine de mort

sont classées secret d'État, notamment la Chine, la Corée du Nord, la Syrie et le Viêt-Nam, précise AI. Derrière la Chine qui «procède chaque année à plusieurs milliers d'exécutions», vient l'Iran (246+), l'Égypte (107+), l'Irak (45+) et l'Arabie saoudite (27). «L'Iran, l'Égypte, l'Irak et l'Arabie saoudite ont été responsables à eux seuls de 88% de toutes les exécutions recensées dans le monde en 2020», affirme l'ONG qui termine avec une note positive, estimant que «compte tenu du fait que 123 États -un chiffre qui n'avait encore jamais été atteint- ont soutenu l'appel de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur les exécutions, la pression s'accroît pour que ceux qui sont encore à la traîne rejoignent ce mouvement».

Aïssa Moussi

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNICEF ET DE LA CND DE L'ONU

L'Algérie élue

L'Algérie a été élue mardi au conseil d'administration du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) par les membres du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc), pour un mandat de trois ans et à la Commission des Nations unies sur les stupéfiants (CND) pour un mandat de 4 ans à compter du 1er janvier 2022. «L'Algérie a été élue, aujourd'hui (mardi), par acclamation de tous les membres de l'Ecosoc au conseil d'administration de l'Unicef, pour un

mandat de 3 ans, à compter du 1er janvier 2022 et à la Commission des Nations unies sur les stupéfiants pour un mandat de 4 ans prenant effet le 1er janvier 2022», a annoncé la délégation algérienne à l'ONU dans un tweet. Le conseil d'administration est l'organe directeur de l'Unicef, il se compose de 36 membres qui représentent les cinq groupes régionaux d'Etats membres des Nations unies (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique, Euro-

pe de l'Est et Europe occidentale et autres Etats). Il supervise les activités de l'Unicef et approuve les politiques, programmes de pays et budgets de l'organisation. La Commission des stupéfiants (CND) composée de 53 membres est, pour sa part, un organe directeur de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUNDC) qui a pour mission de superviser l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Les 11 questions orales prévues lors de cette séance concernent les secteurs de l'Education nationale, l'Industrie, l'Agriculture et le Développement rural, l'Habitat, l'Urbanisme et la Ville, outre les Travaux publics et les Transports, précise-t-on de même source.

DESTINÉS À DES INSTITUTIONS NATIONALES

Le MDN livre 727 véhicules multifonctions et utilitaires

Sept cent vingt-sept véhicules multifonctions et utilitaires de marque Mercedes-Benz, fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules de marque Mercedes-Benz ont été livrés, hier à Tiaret, à la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale, au ministère de l'Intérieur, à la Direction générale de la Sécurité nationale, ainsi qu'aux entreprises économiques civiles, publiques et privées, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre du développement des diverses filières de fabrications militaires, notamment celle de la

construction mécanique, et dans la perspective de satisfaire les besoins exprimés par les différentes structures de l'ANP, la Direction des fabrications militaires du MDN a procédé, ce, mercredi 21 avril 2021 à Tiaret (2e Région militaire), à la livraison de 727 véhicules multifonctions et véhicules utilitaires de marque Mercedes-Benz destinés au transport de personnels, ambulances, et au transport de marchandises, fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) au profit de la Direction centrale du matériel du MDN, du ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Direction générale de la Sécurité nationale ainsi qu'à des entreprises économiques civiles, publiques et privées», précise la même source. Le MDN souligne que «cette importante opération de livraison s'inscrit dans la dynamique des précédentes opérations de livraison de véhicules multifonctions et démontre la capacité de cette société quant à la satisfaction des commandes de ces clients en termes de quantité et de qualité, en plus du respect rigoureux des délais de livraison».

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

L'ARGENT DE PAYS ÉTRANGERS MENACE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Vulnérabilité et négligence des institutions

Le financement par l'ambassade de France à Alger d'une association culturelle algérienne qui aurait mené des activités subversives au sein du Hirak, selon les services de sécurité, renseigne sur la vulnérabilité de nos institutions. La vigilance algérienne en matière de mouvements financiers s'avère bien insuffisante alors que l'argent reste le nerf de la guerre classique ou de 4^e génération...



L'Algérie déjoue quasiment au quotidien des attentats ou des opérations frauduleuses visant à porter atteinte à la sécurité intérieure du pays. En raison de la situation géographique du pays, de l'immensité de son territoire et de ses frontières et de ses positions diplomatiques qui suscitent de l'adversité chez les tuteurs du terrorisme international dont l'objectif principal demeure de justifier la présence de forces étrangères en Afrique. Les bulletins d'information réguliers du ministère de la Défense nationale, transparents et précis, révèlent à l'opinion algérienne le travail accompli chaque jour, dans des conditions parfois extrêmes, par l'Armée nationale populaire qui veille à la sécurité de l'ensemble du territoire.

FAILLES ET NÉGLIGENCE

Pourtant, à Alger, il se trouve que des actes malveillants sont apparemment possibles sans que notre système de surveillance ne sonne l'alerte. Parce que la menace contre la sécurité nationale peut prendre diverses formes, de l'attaque terroriste armée à l'attaque de 4^e génération sur les réseaux sociaux, par des fake news ou d'autres manipulations du genre capables de provoquer des troubles à l'ordre public. En l'occurrence, ce qui est reproché à l'association SOS Bab El Oued c'est justement d'avoir produit des supports de communication tels des pancartes aux slogans subversifs en plus de films

orientés sur le Hirak dans le but de susciter des remous. Plus grave encore, cette association aurait reçu de l'argent de l'ambassade de France que SOS Bab El Oued aurait utilisé pour ses activités suspectes. Or, selon les services de la Direction générale de la Sûreté nationale, cet argent était destiné au financement d'un film. Une sorte de documentaire sur le Hirak. Rien de répréhensible en apparence n'était ce détail important que l'association bénéficiaire de la générosité de l'Etat français ne détient pas d'agrément en cours de validité puisque cet agrément lui aurait été retiré. Comment se peut-il qu'une association qui activerait clandestinement jouisse d'un compte bancaire à la Banque extérieure d'Algérie ? Comment se fait-il qu'un mouvement financier provenant d'une ambassade vers le compte d'un tiers ne soit pas systématiquement signalé par une alerte permettant une vérification par les services compétents ? A l'heure de la Nouvelle Algérie qui entend lutter contre le blanchiment d'argent mal acquis par la Issaba, il semble étonnant que les organismes financiers ne soient pas plus vigilants. Quid du financement du terrorisme, du trafic de drogue ?

LA VOIE DU DRS

Or, de l'aveu de responsables sécuritaires, le maillon faible de l'Algérie en matière de surveillance des activités hos-

tiles, c'est le domaine de la finance. Lié à la culture socialiste du monopole financier de l'Etat sur la richesse, un certain handicap n'a pas encore été surmonté par les services de sécurité malgré les pôles anticorruption et les différentes brigades économiques de plus en plus spécialisées au niveau de la Gendarmerie nationale ou de la police. Il faut rappeler ici que les services de renseignements de l'Armée sont aussi très expérimentés désormais, notamment depuis que le DRS a montré la voie en découvrant le pot aux roses du scandale Sonatrach 1 qui a coûté des plumes à l'Institution dirigée à l'époque par le Général Médième Mohamed, lui-même attaqué violemment par le clan Bouteflika et le sinistre ex-SG véreux du FLN, Amar Saidani, aujourd'hui en cavale au Maroc. Les CTRI étant en ce moment en alerte au sujet de questions sensibles ayant trait à la disponibilité des produits de consommation en ce mois sacré du ramadhan alors que des «mains occultes s'appliqueraient à provoquer des pénuries pour susciter la colère citoyenne et engendrer des troubles à l'ordre public.» nous explique une source.

DRAG ET MÉCÉNAT FRANÇAIS

Il faudra donc prendre de nouvelles précautions pour mieux surveiller le nerf

de la guerre, c'est-à-dire l'argent sale ou emprunté à des officines étrangères qui ne font en réalité que profiter de la vulnérabilité algérienne pour recruter des mercenaires d'un genre spécial pour des opérations subversives.

Par ailleurs, les activités des associations dont la création a été démocratiquement simplifiée à l'occasion de la dernière révision de la Constitution, devraient faire l'objet d'un suivi sérieux d'abord pour les soutenir dans le cadre de la promotion de la société civile chère au Président de la République, mais aussi afin d'en vérifier la conformité avec les statuts et en évaluer les bilans moral et financier.

C'est le rôle de l'administration avant que n'interviennent les services de sécurité, auxiliaires de justice, en cas d'anomalie.

Parce que si les services de la wilaya, plus particulièrement ceux de la Drag, la Direction de la réglementation et de l'administration générale d'Alger avait assumé leurs responsabilités, ils auraient certainement empêché l'association SOS Bab El Oued de tomber dans cette regrettable déviance par rapport à la vocation de leur structure. Ils auraient aussi évité à la France mécène de voir son «financement culturel» si mal utilisé.

Nordine Mzala

ONU

Le Sahara occidental au menu du Conseil de sécurité

Le Front Polisario a pressé, hier, le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer la responsabilité de «mettre fin à la colonisation du Sahara occidental». Prévue hier mercredi, la réunion, à huis clos, du Conseil de sécurité, doit trancher des questions essentielles pour l'avenir du Sahara occidental et de toute la région. Présidé par le Vietnam, le conclave onusien doit, entre autres, achopper de la nomination d'un nouvel envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Dans une déclaration à l'APS, le représentant du Front Polisario auprès de l'Organisation des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a indiqué, hier, que le Conseil de sécurité a la responsabilité de garantir la paix et la sécurité au Sahara occidental et d'organiser un référendum d'autodétermination en vue de mettre fin à la colonisation en Afrique. Sidi Mohamed Omar a rappelé que le Conseil de sécurité de l'ONU avait pour charge de garantir la paix et la sécurité au niveau international et qu'il était de son devoir de «mettre un terme aux agressions marocaines» contre le peuple sahraoui. Le diplomate sahraoui a rappelé, en outre, que la mise en place de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination (Minurso) en 1991 afin de s'assurer, dans une première étape, du respect du cessez-le-feu, et ce en prévision de la tenue d'un référendum

libre, juste et transparent garantissant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Sur ces entrefaits, le représentant du Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité à «respecter ses engagements» surtout au vu des «développements dangereux ayant imposé au peuple sahraoui la reprise de la lutte armée». Sidi Mohamed Omar dit s'attendre à des «mesures palpables» de la part du Conseil de sécurité qui se doit de «désigner l'Etat colonisateur comme responsable des conséquences de son agression contre le territoire sahraoui». Il avertit que si le Conseil de sécurité décidait de ne rien faire, ce serait le processus de paix qui en paierait le prix fort à travers l'escalade des hostilités et l'intensification de la guerre. Concernant l'échec des Nations unies à désigner un nouvel émissaire pour le Sahara occidental, Sidi Mohamed Omar a affirmé que le Maroc «est le premier facteur de blocage» face aux efforts déployés par le Secrétaire général et le Secrétariat général pour désigner un émissaire après la démission de l'Allemand Horst Kohler en mai 2019. Il a rappelé que le Maroc avait refusé plusieurs candidats à ce poste, tout en imposant des conditions préalables à l'Assemblée générale de l'ONU, ce qui représente, selon lui, la preuve que

l'occupant n'a pas la volonté politique de s'impliquer sérieusement et réellement dans le processus politique. Il a également attiré l'attention sur le fait que le Maroc privilégie la politique du fait accompli en poursuivant son occupation du Sahara occidental. Le diplomate a assuré, d'autre part, que le peuple sahraoui «refuse catégoriquement» l'occupation de ses terres, chose qu'il a démontrée en reprenant la lutte armée afin d'étendre sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Dans le même registre, le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek a demandé, mardi dernier, au Conseil de sécurité de mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental par le régime marocain, conformément à la Charte des Nations unies et à ses résolutions relatives au Sahara occidental. «Après trente ans d'obstruction par le Maroc de l'application de l'accord signé avec la partie sahraouie, sous les auspices des Nations unies en 1991, car certain de l'impossibilité de gagner le référendum, il devient nécessaire que le Conseil de sécurité de l'ONU conclut à l'urgence d'accélérer le processus visant à mettre fin à l'occupation marocaine et de clore ainsi le chapitre de la décolonisation du Sahara occidental», a-t-il indiqué.

Synthèse/M.Az

RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRISE

Le ministre de l'Enseignement supérieur annonce la création d'un cadre légal

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a déclaré, mardi à Tissemsilt, que son département œuvre à créer le cadre légal pour renforcer la relation de l'université avec l'entreprise économique.

Le ministre a expliqué, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec la famille universitaire dans le cadre de sa visite d'inspection à l'université « Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi » de Tissemsilt, que «son département œuvre à créer le cadre légal pour renforcer la relation de l'université avec l'entreprise économique et ce, dans le but de consacrer la culture d'initiative et d'amélioration de toutes les activités et d'adopter l'évaluation continue». Il a indiqué que son département ministériel a réalisé nombre d'opérations afin d'améliorer la recherche, la formation, la gouvernance ou encore l'ouverture sur le monde économique et sociale, par le biais de conventions de coopération à travers des projets avec des partenaires économiques nationaux (public et privé), ou sous forme de contrat pour l'organisation de journées d'études, de séminaires et de colloques, ce qui a permis la signature de 15 conventions. Abdelbaki Benziane a déclaré qu'il appartient à l'université de Tissemsilt d'exploiter ces conventions pour signer d'autres dans la wilaya et encourager l'innovation et l'investissement opérationnel au profit des diplômés de la formation et de la recherche avec, à la clef, l'encouragement de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat aussi bien chez les enseignants chercheurs que les étudiants qui préparent leurs thèses, dans le cadre du nouveau mode de gouvernance universitaire et la transition vers la recherche évolutive et appliquée.

D'autre part, il a souligné que son département s'est attelé à la promotion de quatre derniers centres universitaires, à savoir ceux de la wilaya de Tissemsilt, d'Aïn Témouchent, de Tamanrasset et de Relizane, pour avoir le statut d'université sur la base de critères



pédagogiques, scientifiques, de recherche et ce, pour la première fois, rappelant que ces promotions s'effectuaient suivant le modèle classique et sur la base de l'ancienneté. «Ce nouveau mécanisme entre dans le cadre de la stratégie du secteur basée sur l'amélioration de la qualité de la formation, de la recherche, de la gouvernance, de la numérisation, de l'ouverture sur le monde économique et social et du renforcement et de l'intensification des contrats et des conventions de partenariat et de coopération internationale», a-t-il fait savoir. Le ministre a instruit le recteur de l'université de Tissemsilt de mettre au point un projet de plan de développement graduel et pluriannuel, qui œuvre à l'ouverture des offres de nouvelles formations et de leur diversification et à impliquer les entreprises

économiques et sociales à leur élaboration, outre le renforcement de la recherche scientifique à travers des projets qui répondent aux besoins de la wilaya, notamment dans l'agriculture et le tourisme. Il a mis l'accent aussi sur la nécessité de veiller à offrir de meilleures prestations aux étudiants, à respecter les normes sanitaires dans la préparation des repas, d'écouter, de se concerter et de dialoguer continuellement avec les partenaires sociaux dont les représentants des enseignants et des étudiants et des travailleurs, seul moyen pour régler les litiges (contentieux). Sur un autre registre, M. Benziane a expliqué que la spécialité des sciences politiques n'a pas été gelée mais n'a pas été intégrée dans les universités du pays en l'absence de demande en la matière. En ce qui

concerne, les demandes de recrutement des détenteurs des diplômes de master et doctorat, le ministre a précisé, que le recrutement de cette catégorie de diplômés s'effectuera selon les besoins de gestion de l'établissement universitaire qui souffre d'un déficit en matière d'encadrement pédagogique, soulignant que son département est en train d'étudier avec le ministère des Finances la possibilité de 2.800 nouveaux emplois au profit des détenteurs de master et de doctorat. Par ailleurs, le ministre a annoncé, lors d'une conférence de presse, la réception prochaine de 4 000 places pédagogiques au profit de l'université de Tissemsilt qui seront prêtes pour accueillir les étudiants à la rentrée universitaire prochaine.

Synthèse R. N.

PASSEPORTS LES PLUS PUISSANTS AU MONDE

Le passeport algérien à la 62e place



Selon un classement établi par la dernière édition de l'indice Henley Passport, publié par le cabinet Henley Partners, attribué au passeport algérien la 62e place sur 199 documents de voyage. Ce cabinet classe tous les passeports du monde sur la base des données fournies par l'Association internationale du transport aérien (IATA). La puissance d'un passeport est mesurée par le nombre de pays qu'un détenteur peut visiter à des fins touristiques, sans avoir à obtenir un visa ou avec la facilité d'en obtenir un à son arrivée.

COUR D'ALGER

Refus de la liberté provisoire pour Saïd Bouteflika

La chambre d'accusation de la cour d'Alger a refusé mardi dernier la demande de libération provisoire formulée par les avocats de Saïd Bouteflika, qui doit rester par conséquent à la maison d'arrêt d'El Harrach. Après avoir obtenu son acquittement dans le cadre du procès dit de «complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire» au même titre que ses trois co-accusés, à savoir, les anciens généraux Mohamed Mediène et Athmane Targat et la SG du P T, Louisa Hanoune par le tri-

bunal militaire de Blida, Saïd Bouteflika a été transféré le 3 janvier de la prison militaire de Blida à la prison d'El Harrach. Saïd Bouteflika a été auditionné le 12 avril courant par le juge du tribunal de Sidi M'hamed à propos du financement occulte du 5e mandat. Selon un membre du collectif de la défense de Saïd Bouteflika qui a été entendu par le juge instructeur en tant qu'accusé dans le cadre de l'affaire de financement occulte de la campagne électorale du président déchu Abdelaziz Bouteflika en tant que donneur d'ordres à

différentes parties de par sa position de numéro 2 de la présidence. Saïd Bouteflika est poursuivi pour les chefs de «financement illégal de la campagne électorale», «blanchiment d'argent», «financement illégal de parti politique» et «dissimulation de revenus obtenus dans le cadre de la corruption». Outre ces accusations, Saïd Bouteflika est également poursuivi dans deux autres dossiers dans lesquels sont impliqués les deux anciens ministres de la Justice et de l'Énergie, Tayeb Louh et Chakib Khelil.

FONDS DE LA ZAKAT

Recul des recettes à 730 millions de dinars en 2020

L'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Lakhmissi Bezaz, a fait état d'un recul de recettes de la collecte du Fonds national de la zakat, passée à 730 millions de dinars en 2020, contre 1,54 milliard de dinars en 2019. Dans un entretien à l'APS, M. Lakhmissi a souligné que le Fonds national de la zakat, estimé en 2019 à 1,54 milliard de dinars, n'avait pas dépassé le montant de 730 millions de dinars en 2020, expliquant cette baisse par la fermeture des mosquées en mars de l'année dernière dans le cadre des mesures visant à endiguer la pandémie du nouveau coronavirus. La 19e campagne du Fonds national de la zakat,

organisée au titre de l'année 2020, «n'a pas généré les revenus escomptés, en raison de la fermeture des mosquées, ce qui avait empêché l'accès des citoyens aux caisses placées au niveau de ces lieux de culte». «Tous les revenus du Fonds ont été distribués aux familles démunies, notamment avec la persistance de la pandémie et son impact sur plusieurs foyers», a-t-il soutenu, précisant «qu'il s'agit là des principaux objectifs de création du Fonds de la zakat lancé pour la première fois en 2003». Selon de précédents chiffres avancés par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le Fonds a profité à plus de 4 millions de bénéficiaires, en attendant la substitu-

tion de ce mécanisme par un Office national des wakfs et de la zakat, après le débat, le 7 avril courant au Gouvernement, du projet de décret exécutif portant création d'un Office national des wakfs et de la zakat et fixant son statut. Ce projet de texte a pour objet de «créer un organe national, avec le statut d'Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de la gestion, l'exploitation, le développement et de la fructification des biens wakfs publics ainsi que de la collecte, la répartition et le développement de la zakat.

APS

SELON UN CLASSEMENT ÉTABLI PAR SPEEDTEST GLOBAL INDEX

L'Algérie pointe à la 174^e place mondiale



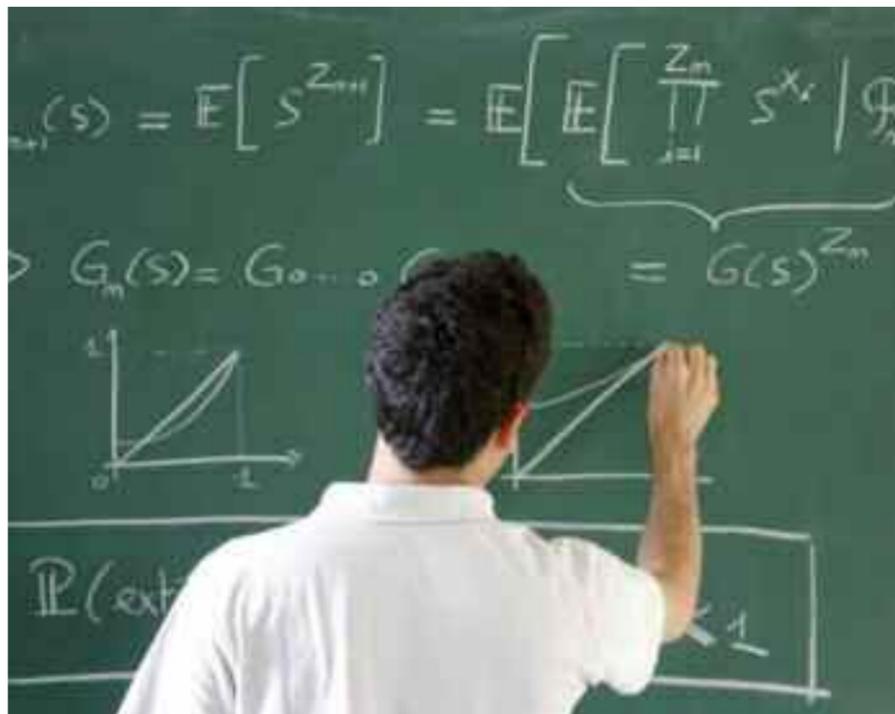
Speedtest global index, l'Algérie figure parmi les pays où la vitesse internet fixe et mobile est des plus faibles parmi les 177 pays concernés par ce classement. Selon les analyses de site, la vitesse moyenne du débit descendant (Download) de la connexion fixe en Algérie pendant le mois de mars dernier a été de 5,78 mégaoctets par seconde (Mbps), la vitesse moyenne de débit ascendant (Upload) a été quant à elle de 1,55 Mbps. En ce qui concerne le temps de latence, il a été mesuré à 50 millisecondes (ms). Il est utile de rappeler que la moyenne mondiale est fixée à 2 ms. La connexion fixe algérienne ne surpasse que trois pays à savoir le Yémen (175e/5,66 Mbps), Cuba (176e/3,91 Mbps) et le Turkménistan (177e/3,51 Mbps). En bas de la liste, l'Algérie est devancée par la Guinée (173e/7,10 Mbps), le Niger (172e/7,57 Mbps) ou encore la Mauritanie (171e/7,87 Mbps). Le classement de Speedtest global index prend aussi en considération la vitesse de l'internet mobile. L'Algérie, déjà très mal classée en ce qui concerne la vitesse de sa connexion fixe, ne fait guère mieux en ce qui concerne l'internet mobile. Sur les 140 pays concernés par le classement, la connexion mobile en Algérie a été classée à la 126e place. La vitesse de la connexion mobile en Algérie, selon les mesures prises par ce classement, toujours pendant le mois de mars dernier, serait de 15,07 Mbps en débit descendant et de 9,72 Mbps en débit ascendant. Le temps de latence est de 40 ms. L'Algérie se retrouve ainsi dans ce classement des connexions mobiles, derrière la Tunisie classée à la 75 place avec une vitesse moyenne de 29,34 Mbps et le Maroc, classé 60, avec une vitesse moyenne de connexion mobile mesurée à 36,36 Mbps

ÉCOLES DES MATHÉMATIQUES ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ouverture dès la prochaine rentrée universitaire

Les écoles des mathématiques et de l'intelligence artificielle, dont la réalisation a reçu l'approbation du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accueilleront leurs étudiants à partir de la prochaine rentrée universitaire (2021-2022), a annoncé hier un responsable au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'enseignement et de la formation, Saidani Boualem, a indiqué que les deux écoles ouvriront leurs portes dès la prochaine rentrée universitaire pour accueillir les nouveaux bacheliers (session 2021), en application des instructions du Président Tebboune qui avait insisté sur «l'importance d'accélérer la cadence de la réalisation et du développement des écoles supérieures spécialisées tournées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle». Après avoir donné son accord pour la réalisation de ces deux écoles, le chef de l'Etat a souligné la «nécessité de réunir toutes les conditions pédagogiques et de service pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard». La création de ces deux édifices scientifiques au pôle technologique de Sidi Abdallah s'inscrit, selon M. Saidani, dans le cadre de «la promotion du niveau national des mathématiques, notamment les mathématiques appliquées étant un axe pour les différentes disciplines technologiques à développer conformément aux enjeux imposés par l'économie nationale». D'une capacité de mille places pédagogiques pour chacune, les bacheliers de la session 2021, pourront choisir la spécialité mathématiques dans ces écoles, notamment les élèves de l'école nationale des mathématiques de Kouba (Alger) qui auront la possibilité de suivre des études supérieures dans la spécialité des mathématiques, a expliqué M. Saidani. En vue de



garantir une formation de qualité internationale, ces deux établissements seront dotés de moyens et d'équipements sophistiqués qui seront prochainement acquis, a-t-il assuré. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, avait mis l'accent sur la nécessité d'adopter une stratégie, à même de redonner à la filière mathématiques la place qui lui revient au sein de l'université. M. Benziane a fait part d'«une réflexion sur la révision des modalités d'orientation des bacheliers en général et

des bacheliers de la branche mathématiques en particulier dans le cadre de l'effort public visant à réviser les conditions et les modalités d'orientation universitaire à partir de 2021-2022». Dans ce sens, il a été «proposé de créer une bourse d'excellence dans l'avant-projet de loi relatif aux principes généraux de l'enseignement supérieur, en cours de finalisation», a ajouté le ministre précisant que cette bourse «sera destinée aux étudiants orientés vers la branche mathématiques».

R. N/APS

EDUCATION NATIONALE

Des E-books scolaires pour les élèves

Le département de l'Education nationale a conçu plusieurs logiciels pour la gestion des livres électroniques (E-books) scolaires dans les différents niveaux de l'enseignement primaire, a annoncé le ministre du secteur, Mohamed Ouadjaout. Supervisant l'installation du Comité interministériel chargé du suivi du projet de l'école numérique, le ministre a indiqué que son département avait «conçu et développé une série de programmes pour la gestion des e-books scolaires à partir du format

papier, et ce pour les différents niveaux de l'enseignement primaire». Il a fait état, dans ce cadre, du lancement du projet pilote de l'école numérique lors de la visite du Premier ministre à Batna le mois d'octobre dernier à l'occasion du lancement de l'année scolaire 2020-2021. Le travail se poursuit pour intégrer l'interactivité dans des activités sélectionnées par des pédagogues, a-t-il ajouté, relevant que ces activités seront mises à la disposition des enseignants et élèves, une fois approuvées par le

comité ad-hoc du ministère de l'Education nationale. Un comité ad-hoc a été également mis en place conformément aux orientations du Premier ministre appelant à l'impérative mise en place d'un cadre permanent présidé par le ministère de l'Education nationale en vue de la concrétisation du projet. Ce comité entamera ses travaux pour l'élaboration d'un rapport devant être soumis aux services du Premier ministre, a indiqué le ministre. Le rapport, a-t-il expliqué, fera le point sur la première expérience

menée au niveau de l'école primaire Abderrahmane Lakhdari à Batna, sur les plans pédagogique, organisationnel et logistique, ainsi que le taux d'avancement de l'opération de dotation de 22 classes par des tablettes numériques. Dans ce contexte, Ouadjaout a invité le comité à élaborer un projet d'étude détaillé sur l'école numérique à l'horizon 2030, en y intégrant toutes les dimensions du projet, et en mettant en exergue le coût du projet et ses modes de financement.

PORTÉE PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La datte algérienne boycottée au Maroc

Des appels au boycott des dattes algériennes pendant le ramadhan pleuvent sur les réseaux sociaux au Maroc. Depuis fin mars 2021, les dattes en provenance de l'Algérie sont visées par une campagne de boycott sans précédent sur la toile marocaine. Le mouvement qui a démarré avec une simple publication anonyme sur Twitter datée du 30 mars dernier, s'amplifie aujourd'hui avec le mois de ramadhan où la consommation de la datte explose. Chaque jour, plusieurs centaines de publications utilisant le hashtag (boycott des dattes algériennes) sont postées par des internautes

marocains sur Facebook, Twitter, Instagram et même sur YouTube. Partagées à profusion, elles sont accompagnées d'illustrations de champs de palmiers dattiers marocains ou de photos de boîtes de dattes algériennes barrées d'une croix rouge. Le flux est tel que ces posts se sont hissés parmi les tendances nationales sur les plateformes virtuelles dans le pays. «Le boycott des dattes algériennes est un devoir national pour tous les Marocains, les vrais... Il faut que l'on encourage notre production locale», écrit cet internaute. «Chaque Marocain doit être solidaire avec ses frères meurtris de Figui en boycott-

tant à son tour les dattes algériennes, dans chaque ville, chaque village, à travers le royaume chérifien. Et que nos généreux marchands le sachent, notre devise est désormais: le Maroc d'abord, les cultivateurs marocains d'abord!», lance cet autre internaute. Pour mobiliser encore plus de monde, tous les moyens sont bons. En plus de convoquer l'argumentaire nationaliste, certains vont jusqu'à remettre en cause l'innocuité même des dattes algériennes en les accusant d'être toxiques, radioactives. Pis encore, elles seraient, selon certains de leurs détracteurs, infectées par un insecte mortel. Des informa-

tions non-attestées qui relèveraient plutôt de la surenchère. «Les Marocains doivent savoir que les dattes algériennes sont totalement impropres à la consommation car elles ont été cultivées dans des terres où la France a testé des armes chimiques», peut-on lire sur ce tweet. Dans un reportage du site d'information marocain aldar.ma, largement relayé sur la toile, un commerçant de Meknès, explique que les dattes algériennes ne trouvent presque plus d'acheteurs dans les épiceries de la ville à cause de la campagne de boycott. C'est ce qui l'aurait poussé à les mettre de côté.

PRIX DU PÉTROLE

La BM prévoit un baril à 56 dollars



Dans la dernière édition semestrielle de son rapport sur les «perspectives des marchés des matières premières», la Banque mondiale (BM) s'attend à une hausse des prix du pétrole, des métaux et des produits agricoles pour les années 2021 et 2022. Les prix de l'énergie devraient atteindre cette année, des niveaux globalement supérieurs de plus d'un tiers à ceux de 2020, avec un baril de pétrole s'établissant en moyenne à 56 dollars. Les cours des métaux devraient augmenter de 30 % et les produits agricoles de 14 %, a indiqué la BM de ce rapport publié avant-hier. «Les prix de la quasi-totalité des produits de base sont désormais supérieurs aux niveaux précédant la crise sanitaire, sous l'effet de la reprise de l'activité économique et, dans certains cas, de facteurs liés à l'offre, en particulier en ce qui concerne le pétrole, le cuivre et certains produits alimentaires», relève la même source. Selon ce rapport, «les prix des produits de base ont continué à se redresser au premier trimestre 2021 et devraient rester proches de leurs niveaux actuels jusqu'à la fin de l'année, à la faveur du rebond de l'économie mondiale et de l'amélioration des perspectives de croissance». Toutefois, «ces prévisions sont fortement tributaires des progrès de la lutte contre la pandémie de Covid-19 et des mesures de soutien mises en place dans les économies avancées. Elles dépendent aussi des décisions de production prises par les principaux producteurs de matières premières». Pour les perspectives de 2022, la BM prévoit que le baril de pétrole devrait atteindre 60 dollars en moyenne, les prix des métaux devraient céder une partie des gains enregistrés cette année, à mesure que la croissance induite par les mesures de relance se tassera en 2022. Les prix des matières premières agricoles, qui ont connu une hausse soutenue cette année, devraient se stabiliser en 2022. Si les prix des matières premières alimentaires se sont récemment stabilisés à l'échelle mondiale, les répercussions de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire, se confirment et devraient perdurer en 2021 et 2022. De plus en plus de pays sont confrontés à des niveaux croissants d'insécurité alimentaire aiguë, réduisant ainsi à néant des années de progrès en matière de développement.

R. E.

SECTEUR DE L'EMBALLAGE

La CAPC lance une étude

Dans l'objectif de donner une vision globale sur le marché de l'emballage «en pleine expansion», le Syndicat national du patronat citoyen de l'emballage, relevant de la CAPC (Confédération algérienne du patronat citoyen, ex FCE), a annoncé hier le lancement d'une étude macroéconomique sur ce secteur en Algérie.

Cette étude qui sera réalisée par le cabinet d'audit et de conseil, KPMG Algérie dans un délai de deux mois, permettra de «dresser un état des lieux du secteur et d'évaluer son poids dans l'économie nationale afin de déterminer avec exactitude sa valeur ajoutée et son apport au PIB national», a expliqué le membre du cabinet, Hadi Bentahar, lors d'un webinaire sur l'industrie de l'emballage organisé par le syndicat, a indiqué la confédération dans un communiqué. Cette étude va également déterminer les enjeux rencontrés par les acteurs du secteur et appréhender ceux du futur, mais aussi d'identifier les opportunités du marché, a-t-il relevé. En outre, l'étude devrait permettre d'analyser le niveau de dépendance de l'Algérie par rapport aux fournisseurs étrangers et de mesurer le potentiel d'exportation dans cette filière. De son côté, le président du syndicat qui relève de la CAPC, Amine Mered, a estimé que les données récoltées et les recommandations de cette étude «très importante» pour le secteur, seront de véritables clés de voûte pour toutes prises de décisions dans ce domaine. La Commission emballage, de la CAPC avait mené l'été dernier, une étude sur le marché de l'emballage en Algérie. Elle s'est fixée comme objectif de répertorier, valoriser et démocratiser les



métiers de l'emballage ainsi que leur mode de fonctionnement. Elle a permis d'avoir une cartographie des acteurs de ce secteur. Cette cartographie est mise à disposition des professionnels sous forme de plateforme numérique. Elle recense 197 entreprises dont l'activité principale est liée au secteur de l'emballage. Ces acteurs, répartis à travers tout le territoire national, implantés dans 26 wilayas allant d'Annaba à Adrar, en passant par Oran et Alger. Ce classement regroupe l'ensemble des entreprises du

secteur de l'emballage sous toutes ses formes (papier, carton ondulé, plastique, métallique). En plus de la cartographie, cette enquête a été l'occasion d'avoir une meilleure visibilité du marché de l'emballage. La matière première la plus importée est le polyéthylène pour 30% des entreprises, suivi par le polypropylène pour 19% des entreprises et 9% seulement des entreprises exportent leurs produits. La Tunisie reste le pays importateur pour plus d'un client sur deux. Il est aussi important de

savoir que l'approvisionnement en matières premières est une contrainte pour 34% des entreprises, uniquement 27% des entreprises déclarent faire du recyclage. 58%, soit plus de la moitié des entreprises déclarent le manque de disponibilité de la matière première en Algérie. Concernant la commercialisation post usine, 68% des entreprises (grossistes, importateurs, détaillants) déclarent s'occuper de la livraison de leur marchandise.

Hafid Mesbah

PROGRAMME NATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Sonatrach et Sonelgaz créent une société mixte

Placée sous la supervision du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) des Groupes Sonatrach et Sonelgaz a approuvé la création d'une société mixte chargée de la mise en œuvre du Programme national des énergies renouvelables (PNER), indique le ministère de l'Énergie et des Mines dans un communiqué. L'approbation de la création de cette société mixte (Sonatrach 50% et Sonelgaz 50%) a eu lieu lors d'une réunion de l'AGE Sonatrach/Sonelgaz, présidée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, en présence des ministres des Finances et de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, respectivement Aymen Benabderrahmane et Chems Eddine Chitour, en tant qu'invité d'honneur, précise la même source. Le président directeur général (Pdg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hekkar et celui de Sonelgaz, Chaher Boulakhras ont pris part également à cette réunion.

R. E.



SELON UNE ÉTUDE DE STRATEGY ANALYTICS

Les ventes de smartphones explosent au premier trimestre

En raison d'un phénomène de rattrapage et d'une forte montée en puissance de la Chine et de la 5G, les ventes de smartphones dans le monde ont fortement augmenté entre janvier et mars, selon une étude publiée par Strategy Analytics.

Selon le cabinet de recherche, 340 millions d'appareils ont été livrés au cours des trois premiers mois de l'année, soit une croissance de 24% par rapport à la même période l'an dernier. La pandémie et ses conséquences économiques avaient poussé

de nombreux consommateurs à repousser l'achat d'un nouveau smartphone en 2020, faisant baisser le volume global de ventes. Mais au premier trimestre 2021, la forte demande de la part des consommateurs possédant des appareils vieillissants ainsi que la mise en avant de la technologie 5G par les fabricants chinois ont dopé le marché. «Le marché des smartphones en Chine a connu un trimestre sensationnel grâce au succès des produits 5G dans les diverses catégories de prix», note Linda Sui de Stra-

tegy Analytics, qui souligne la hausse de 35% des ventes d'appareils en Chine. «La pénurie de semi-conducteurs et les contraintes du côté de l'offre n'ont pas eu d'impact majeur au premier trimestre sur les cinq plus grosses marques, mais elles ont été et resteront selon nous une source d'inquiétudes pour les plus petits vendeurs», ajoute Mme Sui. Le groupe sud-coréen Samsung domine le classement des ventes mondiales, avec 23% des parts de marché, suivi d'Apple (17%), puis des marques chinoises

Xiaomi (15%), Oppo (11%) et Vivo (11%). Samsung a vu ses livraisons de smartphones augmenter de 32% en un an grâce notamment au lancement de sa nouvelle série Galaxy A et au succès de sa série Galaxy S21, note Neil Mawston, le directeur exécutif de Strategy Analytics. Les ventes d'Apple ont, elles, progressé de 44% par rapport au premier trimestre dernier. «La forte dynamique derrière la série des iPhone 12 munis de la 5G s'est poursuivie sur de nombreux autres marchés», indique Mawston.

R. E.

KHOUALED ABDELHAKEM (AÏN-TEMOUCHENT)

Lancement du projet du village écologique

L'université «Belhadj Bouchaïb» de Aïn-Temouchent a lancé, mardi, un projet de réalisation d'un village écologique au niveau de la zone d'ombre «Khoualed Abdelhakem», dans le cadre d'une approche environnementale aux dimensions scientifiques qu'une équipe de recherche œuvre à concrétiser, a indiqué, à l'APS, le recteur de l'université, Abdelkader Ziadi.

L'école primaire "Rezigui Youcef" sise dans la même zone relevant de la commune de Sidi Benadda, représente la première étape de concrétisation de ce projet pilote, à travers une série d'activités environnementales de sensibilisation dont le but est d'inculquer aux élèves la culture écologique et de la généraliser à tous les habitants de la région, selon le même responsable.

Ce projet de village écologique, en cours de réalisation dans le cadre d'un partenariat entre l'université «Belhadj Bouchaïb» et les services de la wilaya, porte sur une série d'opérations de développement revêtant un caractère social et économique et protecteur de l'environnement, qui seront réalisés avec l'aide de plusieurs secteurs, et ce afin de garantir une approche visant à valoriser le rôle de l'université dans la promotion du volet développement, suivant un regard axé sur le développement durable, a souligné la même source. De son côté, le chef de l'équipe de recherche chargé du suivi de réalisation du projet, Mohamed Merad Benosmane a déclaré que plusieurs installations ont été programmées au profit des habitants du village «Khoualed Abdelhakem», notamment une station de traitement des eaux usées basée sur le traitement des eaux à l'aide de bactéries au lieu de l'énergie électrique, ainsi que le recyclage des déchets organiques et leur transformation pour être utilisés comme engrais naturels au profit des agriculteurs de la région, en plus d'alimenter le village en électricité utilisant l'énergie solaire, dans le cadre des objectifs visant à encourager l'utilisation des énergies propres.

Ce projet pilote prend en charge la réalisation d'une salle de soins raccordée à l'énergie solaire, ainsi que l'aménagement d'un jardin expérimental au profit des élèves de l'école primaire et l'aménagement d'une partie de la forêt mitoyenne au village comme espace de loisirs, en plus de l'installation d'un



marché de proximité miniature en bois destiné à former les femmes du village dans le domaine de l'artisanat et la commercialisation de leurs produits aux visiteurs de la région, notamment les estivants, en raison de la proximité de la mer, a-t-il dit.

Le projet prend aussi en charge la réalisation d'un front de mer en bois aux dimensions touristiques reliant les plages Chatt El-Hilal et El-Wouroud, voisins du village qui abrite près de 300 personnes versés dans l'agriculture et le tourisme, a-t-on fait savoir. Une équipe de recherche composée de 15 professeurs universitaires suivent la concrétisation de ce projet de village écologique, scindée en trois groupes, l'un spécialisé en économie, le second sur le volet social et le troisième s'occupant du suivi technique.

Pour sa part, le P/APC de Sidi Benadda, Mahmoud Mirnas a salué ce «projet

prometteur», précisant qu'une enveloppe budgétaire de 35 millions DA a été consacrée à ce projet, dans le cadre du plan communal de développement et du budget de la commune de l'année en cours pour la prise en charge de l'opération d'aménagement et de revêtement des routes du village à l'aide de produits naturels amis de la nature, ainsi que la réalisation d'une salle de soins prise en charge par la société «Medgaz» spécialisée dans l'exportation, à travers l'aménagement d'une forêt en espace de loisirs et de détente.

Le même responsable a révélé que de nombreuses autres opérations sont prises en charge dans le cadre des programmes sectoriels, sachant que la wilaya accorde à ce projet une grande importance au vu de sa dimension environnementale et économique dans la promotion du tourisme.

ZONES D'OMBRE DE M'SILA

Réception de plus de 180 projets «avant fin 2021»

Au moins 184 projets consacrés au développement des zones d'ombre de M'sila seront réceptionnés «avant fin 2021», a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Repartis sur plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ces projets concernent les ressources en eau, la viabilisation, l'extension des réseaux de l'électricité et du gaz naturel, la santé, et la jeunesse et les sports, a-t-on précisé de même source, ajoutant qu'une enveloppe financière estimée à plus de 180 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces projets. Une fois réceptionnés, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, à les désenclaver et à encourager les jeunes entrepreneurs à y développer leurs projets, ont expliqué les services de la wilaya, faisant état de la réception de 330 projets depuis 2020. La wilaya de M'sila avait bénéficié en 2020 d'un total de 1347 projets au profit de la population de 706 zones d'ombre, a-t-on rappelé de même source, indiquant que leur réalisation a nécessité la mobilisation de 13,420 milliards de dinars. Depuis le début 2020, les services de la wilaya ont pris en charge financièrement 514 projets en mobilisant une enveloppe financière de plus de 6 milliards de dinars, a-t-on relevé.



ZONES D'OMBRE DE BAGHAI (KHENCHELA)

Trois projets pour le désenclavement

Les services de l'assemblée populaire communale (APC) de Baghai (Khenchela) ont inscrit, au titre de l'exercice 2021, trois (3) projets pour le désenclavement des zones d'ombre de cette collectivité locale, a-t-on appris mardi du président de cette APC, Nabil Zeroual. Selon cet élu, une enveloppe financière de plus de 68 millions DA a été mobilisée en 2021 dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre de la commune de Baghai, pour la réalisation de 3 projets de désenclavement des mechtas d'Oum El Hedoum, Faidh Ahris, Arkoub Douamès, Ksar Baghai et la région de Zouahar. La concrétisation de ces projets débutera «durant le deuxième semestre de l'année 2021 au plus tard», soit après l'achèvement de toutes les procédures administratives y afférentes, a-t-il déclaré. L'ouverture et l'aménagement des pistes menant vers les mechtas ciblées dans le cadre de ces opérations de désenclavement, devant avoir lieu sur une distance globale de 9,1 km, permettront de relier ces régions à la route communale 11 et le chemin de wilaya 4, a souligné le même responsable. Selon la même source, l'ouverture et l'aménagement de pistes vers les mechtas ciblées contribuera, outre l'activation du climat de l'investissement agricole (notamment dans le domaine de la production laitière), le désenclavement de plus de 1 500 citoyens et permettra également aux bus de transport scolaire d'atteindre ces régions.

RETARD DANS L'INAUGURATION D'UN HÔPITAL DE 320 LITS À TOUGGOURT

Une délégation du ministère de la Santé sur place

Une délégation du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'est rendue, mardi, dans la wilaya de Tougourt pour enquêter sur les raisons qui ont retardé l'inauguration d'un hôpital de 320 lits, a indiqué un communiqué du ministère. «Sur instruction du Ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid, une importante délégation de l'administration centrale composée de l'inspecteur général, du directeur général des services de la santé et de la réforme hospitalière, et du directeur des études et de la planification, s'est rendue mardi dans la wilaya de Tougourt pour enquêter sur les

causes du retard accusé dans l'inauguration d'un hôpital de 320 lits», a souligné le communiqué. Cette délégation examinera les raisons du retard inexplicé dans la livraison du projet dont les travaux de réalisation lancés il y a plusieurs années, ont atteint un stade très avancé», précise la même source ajoutant que «cet hôpital d'une capacité d'accueil de 320 lits, ouvrira des perspectives prometteuses pour la région, notamment en évitant aux malades de la wilaya de se déplacer vers les wilayas». L'enquête permettra de déterminer les responsabilités, précise le communiqué soulignant que des mesures fermes seront prises.

LANGUES, PARLERS, DIALECTES...

Faux problème ou problème de fond ?

*En quoi la pluralité de dialectes pourrait-elle compromettre la cohésion nationale ?
N'est-ce pas là plutôt un autre fonds de commerce après l'échec de la manipulation linguistique ?
Encore faut-il, au préalable, savoir distinguer entre une langue et un dialecte...*

Qu'on s'entende bien : il n'y a pas lieu ici de convoquer quelque supposée concurrence avec la langue arabe alors que celle-ci est déjà installée depuis longtemps dans les mœurs orales, verbales et pour beaucoup ancrée dans l'esprit à jamais. Notamment cette catégorie qui puise et investit dans le Livre sacré exclusivement pour donner à cette langue un contenu supposé sacré. Tout en sachant en leur for intérieur à défaut de leur intime conviction qu'aucune langue n'est sacrée fut-elle justement celle du Coran. Mais là comme la manipulation est devenue depuis belle lurette l'arme favorite de tous les manipulateurs intéressés à des degrés divers (promotion, entrisme, excès de zèle, etc..) dont les baathistes en particulier. Certes le fait n'est pas inédit mais le phénomène par contre a, durant longtemps, bénéficié de la clémence du jury... Avant que la lucidité ne finisse par l'emporter tout en gardant vis-à-vis de toutes ces manœuvres dilatoires un Smig de vigilance...Ceci étant et pour en revenir aux différents parlers recensés mais non officiellement reconnus et enseignés, le korandji parler du sud qui englobe quasiment toute la wilaya de Béchar. Et il y a gros à parier ici que l'écrasante majorité de nos citoyens, y compris d'ailleurs les milieux réputés les plus cultivés ignore tout de ce parler spécifique véhicule verbal d'une population de plus de 4.000 habitants.



Qui parle volontiers Korandji à la maison et davantage la langue arabe en dehors du foyer, celui-ci connu et reconnu sous toutes les latitudes comme étant le premier réceptacle de la connaissance fut-elle balbutiante. Bien qu'il faille, à ce niveau, établir un distinguo entre langues et parlers. Car si la langue est construite et obéit çà tous les canons classiques

constructifs qui l'ont rendue langue, en revanche un dialecte n'est que bribes inachevées sinon inabouties de lambeaux ramassés dans les cursus respectifs des êtres sous différentes latitudes. Aujourd'hui ce phénomène est tantôt récurrent tantôt toujours à l'ombre des grandes préoccupations du moment. On sait aussi que durant très longtemps par-

ler sa propre langue au sens dialecticien du terme relevait d'une véritable trahison, tandis que l'arabe (le moyen de communication s'entend) s'en venait perniciosusement se substituer à notre héritage légitime. Pire cette même langue instaurera deux collègues dans la société pour ne pas dire deux strates distinctes ainsi découpées : l'arabisation au pas de charge des masses populaires et un tout autre sort autrement plus enviable en soi aux enfants de la nomenklatura qui s'en iront donc s'instruire et s'abreuver à d'autres sources linguistiques que le moyen de communication essentiel du peuple... Presque la même vision colonialiste des fameux premier et deuxième collège d'antan...Autres temps autres mœurs Dieu merci puisqu'aujourd'hui parler son dialecte n'est plus un tabou (quoique...) et n'est passible sur le papier et de manière officielle donc d'aucun délit... Et on sait qu'un peuple averti en vaut deux. En ce sens que toutes les composantes et substrat d'une même nation bénéficient d'un traitement égal d'abord es qualité de citoyens relevant d'une sphère d'appartenance commune, ensuite et corollaire immédiat récupérer toutes les identités dans le cadre du principe sacrosaint de l'unité dans la diversité. Autre registre qui concourt et contribue grandement à la nécessaire cohésion sociale puisque finalité première de tout le processus horizontal et ou vertical qu'importe !

Amar Zentar

PARLEZ-VOUS KORANDJI ?

Deux dictionnaires pour l'apprendre

Deux dictionnaires Korandji-Arabe-Anglais et Korandji-Arabe-Français, élaborés par deux chercheurs algériens, Ismail Yahiaoui et Lamine Souag, sont actuellement à la recherche d'un éditeur pour les mettre entre les mains des lecteurs ou autres chercheurs et universités, tant en Algérie qu'à l'étranger, a indiqué le sociologue Yahiaoui à Bechar. "Nous avons mis au point deux dictionnaires dans le but de promouvoir et faire connaître le parler Korandji, un parler unique tant en Algérie que dans les pays du Grand Maghreb", a précisé à l'APS M.Yahiaoui, enseignant de sociologie à l'université "Tahri Mohamed" à Bechar. "La mise au point de ces dictionnaires est venue après une étude réalisée sur tous les aspects de ce parler pratiqué actuellement par 3.800 à 4.000 locuteurs de la région de Tabelbella (350 km au sud de Bechar), et qui risque de disparaître, si des mesures de sa promotion ne sont pas prises, car les parents ne parlent plus le Korandji avec leurs enfants, l'abandonnant au profit de la langue arabe, langue nationale et officielle", a-t-il signalé. Malgré cette situation, le Korandje est encore parlé par un pan de la population de Tabelbella, notamment dans les quartiers Chraïa et Zaouïa, avec ce constat lors de recherches sur le terrain pour l'élaboration de l'étude précitée que même les

enfants l'apprennent souvent de leurs amis un peu plus âgés, selon le même universitaire.

L'ouverture d'un laboratoire de recherches dédié à ce parler à l'université "Tahri Mohamed" est un moyen de préservation de ce patrimoine culturel dont les origines historique sont probablement le résultat de l'expansion du commerce entre Tombouctou et Sijilmass au 13 siècle, qui aurait développé une agriculture dans les oasis situées sur cette route pour nourrir les voyageurs.

C'est probablement de cette époque que datent les quelques emprunts que le Korandji doit à un parler Tamazight très proche au zénaga de Mauritanie, explique le même chercheur.

HCA: vers l'officialisation du "Korandji" comme axe de recherches académiques

Ce dernier voit en la décision du haut commissariat à l'Amazighité de contacter la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique pour inscrire le Korandji comme axe de recherche, au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (ACALAN), une "importante" décision pour la promotion de ce parler.

"Le vocabulaire Korandji, qui est

un mélange de songhaï (langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest), d'arabe et de tamazight, doit être valorisé et préservé", comme l'avait déclaré Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, lors de sa récente visite dans la wilaya de Bechar.

Tachelhit reste à ce jour la langue de communication des populations des ksour de la Saoura, notamment Béni-Ounif, Lahmar, Mougheul, Mazer, Igli, Boukais et surtout la localité agricole de Wakda (5 km au nord de Bechar).

Tachelhit reste la plus importante langue usitée dans ces Ksour, compte un nombre très important de locuteurs et reste transmis de génération à génération, constituant ainsi le socle des sociétés de ces localités, indiquent des chercheurs et universitaires locaux.

Dans ces ksour plus que millénaires, Tachelhit est la langue de communication de tous les jours, car les enfants font son apprentissage dès leur naissance, d'ou sa pérennisation et son ancrage dans ces sociétés, et ce malgré la prédominance de la langue arabe, ont-ils souligné.

Avec l'élaboration de ces deux dictionnaires, le public va certainement se familiariser avec le vocabulaire Korandji, et va renforcer ses connaissances concernant ce parler, a fait savoir M.Yahiaoui.

RAMADHAN

Le TNA lance son programme d'activités virtuelles



Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) a annoncé son programme d'activités pour le mois de Ramadhan, avec essentiellement des pièces de théâtre, des conférences scientifiques et des rencontres littéraires, prévues uniquement sur la toile pour cause de pandémie du Coronavirus.

S'étalant jusqu'au 9 mai prochain, des rendez-vous quotidiens sur la chaîne YouTube du Tna permettront aux internautes de tous les âges de se divertir, avec d'abord, la programmation pour adultes de 18h 00 à 02h 00 des pièces de théâtre, "Loâbet el arch" (T.R. Guelma), "Khatini" (T.R. Mostaganem), "El Djidar el khames" (T.R. Sidi Bel Abbès), "Es'Sefqa" (T.R. Tizi Ouzou), "Nestennawfel'hayt" (association culturelle "Numidia" de Bordj Bou Arreridj), "Chkounyekhdaâchoun" (T.R. Skikda), "Aramil" (T.R. Constantine), "Sekkoura" (T.R. Annaba), "Arlequin, valet des deux maîtres" (T.R. Oran) et "Ez'zaweche" (Tna).

Les spectacles, "Sadiq el bi a", "Jil el internet" et "Boufertetouwa el âssel" régaleront sur la toile de 15h 00 à 20h 00, jusqu'au 8 mai prochain le public des jeunes enfants, peut-on également lire sur le programme du Tna.

Les partisans de la réflexion et du débat pourront, pour leur part, suivre sur leurs écrans des thématiques en lien avec le 4e Art, animées par des académiciens, universitaires, critiques et praticiens, à travers sept conférences scientifiques issues du "Forum HamzetWasl", programmées chaque dimanche et jeudi à 22h 00 durant ce mois sacré, et quatre rencontres littéraires organisées dans le cadre du "Forum du Tna", prévues tous les mercredis après la rupture du jeun aux mêmes horaires, conclut le programme.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation a été lancée lundi soir à Alger, au niveau de la promenade des Sablettes sous le slogan: «Ramadhan... sans deuil».



Organisée par la Délégation nationale de la sécurité routière avec la participation de plusieurs secteurs, organismes concernés et acteurs de la société civile, cette campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation vise à sensibiliser les familles algériennes qui se rendent à la promenade des Sablettes lors de ces jours de la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance, de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse, notamment en ce mois sacré. Dans ce cadre, le Délégué national de la sécurité routière, Ahmed Nait Hocine a expliqué que cette campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation était organisée en ce mois sacré, vu des accidents en hausse jour après jour, notamment avant ou après l'Iftar, en raison de fatigue ou parfois pour hypoglycémie chez les conducteurs, ce qui leur fait perdre le contrôle du véhicule. Pour ce faire, la promenade des Sablettes a été choisie pour lancer la première phase de cette campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, qui durera cinq jours qui seront suivis d'autres activités de sensibilisation dans plusieurs régions de la wilaya d'Alger, ainsi que dans d'autres wilayas du pays. Le programme de ces campagnes de sensibilisation comprend

des manifestations au profit des motocyclistes à travers la participation des plus grands groupes de motocyclistes, et ce, à partir du 24 avril au 1 mai prochain au parking du stade 5 juillet, le 8 mai à la wilaya de Blida et le 22 mai à Tipasa. Le programme inclut également des sorties sur terrain au niveau des barrages sécuritaires de la Gendarmerie nationale du 27 au 29 avril, notamment aux barrages de Bouchaoui, Zemirli et Reghaia, outre l'organisation d'une journée de sensibilisation au profit des conducteurs de transports collectifs interwilayas à la gare routière de Caroubier et de cours à travers les mosquées dans les prêches du vendredi. En dépit du recul enregistré ces dernières années dans le nombre de blessés, les indicateurs démontrent que le bilan reste élevé et exige davantage de vigilance, d'action sur terrain et de sensibilisation dans ce domaine, a rappelé le même responsable.

M. Nait Hocine a affirmé, dans ce sens, que par rapport à 2015 où 4 510 personnes ont péri dans des accidents de la circulation, l'année 2020 a connu une baisse (-50%) en termes de nombre de morts, soit 2 800 morts. De son côté, M. Rabah Zouaoui, responsable à la Direction de la sûreté publique à la DGSN, a indiqué que cette initiative lancée par la DNSR en collaboration avec tous les acteurs durant le mois de

ramadhan, visait essentiellement la sensibilisation des citoyens, des conducteurs et des piétons, aux dangers des accidents de la route en leur inculquant une culture de sécurité routière.

Il a également rappelé que la DGSN avait lancé le 11 avril une campagne nationale de sensibilisation à la sécurité routière qui se poursuivra tout au long de ramadhan, précisant que cette campagne tend à réduire le nombre des accidents de circulation et à sensibiliser les citoyens à l'importance du respect du code de la route.

Et pour préserver la sécurité routière et réduire les pertes humaines et matérielles, diverses unités de police, de radar et de sécurité routière ainsi que des patrouilles pédestres et mobiles seront déployées sur les grands axes où elles auront à parler directement aux citoyens et les sensibiliser à l'impératif de réduire la vitesse notamment durant les heures précédant el iftar. Par ailleurs, un nombre de participants à cette campagne ont souligné l'importance de l'organisation de cette campagne de sensibilisation pour la prévention contre les accidents de la route dans le but de réduire le nombre de victimes notamment en ce mois sacré, ajoutant que le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents avec 96%.

S. A/APS

TIPASA

Une personne est tombée du huitième étage d'un immeuble

Une personne est tombée du huitième étage d'un immeuble, dans la commune de Douaouda, dans la wilaya de Tipasa, a indiqué hier la protection civile dans un communiqué. L'incident est survenu, vers 20h50, au lieu dit « projet 300 logements », dans la commune de Douaouda, selon le communiqué. La victime, de sexe masculin, souffre de multiples blessures et se trouve dans un état grave, a ajouté la même source. Elle a été évacuée vers l'hôpital de Koléa, a conclu le communiqué.

S. A.

EVITER LA SURCHARGE DES HÔPITAUX LA NUIT DU DESTIN

Appel à circoncire les enfants tout au long de ramadhan

Les citoyens sont appelés à circoncire leurs enfants tout au long du mois sacré et ne pas attendre la nuit du vingt-sept, afin d'éviter la surcharge des hôpitaux et de limiter ainsi les infections au coronavirus. La nuit de vingt-septième du mois de Ramadhan, connue traditionnellement comme la nuit du destin est une opportunité pour un très grand nombre de familles algériennes, pour circoncire leurs enfants. Mais cette année, en raison de la propagation de la Covid-19, il est fort conseillé de ne pas se limiter à cette occasion religieuse. Dans sa déclaration à la Radio algérienne, le directeur de l'action sociale et de la solidarité au niveau de la wilaya de Mila, Zine Eddine Kenzi, a assuré qu'en coordination avec la direction de la santé, plusieurs opérations de circoncision collectives vont être réparties sur plusieurs jours du mois de Ramadhan. Il a révélé par ailleurs qu'un programme religieux et culturel riche va être organisé pour ce mois sacré.

APS

SIDI BEL ABBES

Important incendie au marché des fruits et légumes



Un important incendie a ravagé peu avant la rupture du jeûne, le marché couvert de la ville de Sidi Bel Abbes, au quartier Emir Abdelkader, a indiqué la cellule de communication de la protection civile. Le sinistre s'est déclaré quelques minutes avant la rupture du jeûne et n'a occasionné donc aucun dommage humain, a précisé la même source, selon laquelle au moins 50 éléments de la protection civile ont été déployés, pour lutter contre l'incendie, qui a provoqué une épaisse fumée noire.

APS

Qahwa fi goubli |

Se marier, fonder un foyer, se mettre en couple, les mœurs évoluent tout en restant toujours prisonnières des autres. Et pas forcément parmi les meilleurs...Aujourd'hui convoler en justes noces à défaut de noces justes pour les jeunes relève de quelque savante et surtout onéreuse alchimie. D'où tous ces célibataires endurcis qui aimeraient bien mais qui aimeraient tant. Au vrai et si l'union fait certainement la force quelque part, force est pourtant d'admettre que pour fonder un foyer il y a encore loin de la coupe aux lèvres.Quand bien même les préceptes religieux recommandent de "s'unir et procréer"...Mais pour s'unir et procréer sans en arriver pour autant à des portées, il faut un minimum de conditions.

Courir deux... lèvres à la fois !

Devenues au fil du temps et de l'imbécilité des hommes comme les fameuses conditionnalités exigées par le FMI de tout pays dit émergent pour intégrer la "cour des grands". En droit musulman il suffit d'atteindre sanat el boulough ou âge de la puberté pour se voir de facto accorder un passeport pour l'enfer ou le paradis c'est selon n'est-ce pas...Au fil du temps et des lectures forcément subjectives qui se font les uns et les autres de cette "union sacrée", l'on s'est aperçu qu'on ne pouvait non plus vivre uniquement d'amour et d'eau fraîche pour ceux qui disposent à tout le moins d'un frigo. Et à propos de frigo justement pas mal d'algériens concernés par le phénomène se voient

par la force des choses résignés à conserver nombre de projets au réfrigérateur en attendant, qui sait, des jours meilleurs. Lorsque ces mêmes jours meilleurs ne sont pas déjà derrière faute d'un toit toujours aussi inaccessible dans ses différentes formules et formulations, d'un job sur préalable de cv supposé bien rempli et autres barrières plus réelles qu'artificielles. Du coup cet homos algerianus qui sait donc vivre d'espoir lorsqu'il n'entraîne point au désespoir. Sinon c'est souvent en désespoir de cause qu'il est capable du pire après avoir vainement attendu le meilleur...

A. Zentar

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 WILAYA D'ALGER
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
 DE DAR EL BEIDA


OPGI
DAR EL BEIDA

وزارة الإسكان العمران والمدينة
 ولاية الجزائر
 ميون promotion و gestion العقاري
 للدار البيضاء

Réf: 1645/DA/AG/21 الجزائر 19. 04. 2021

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/SM/DG/2021

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida (nom d'identification fiscal 000016001140661) lance un Avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités Minimales pour la Réalisation du projet de 72 logements promotionnels aidés avec espaces à usage commercial libre sit à TESSALA EL MERDJA-COMMUNE de TESSALA EL MERDJA-Wilaya D'Alger-

Le présent avis d'appel d'offre est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- **Capacités professionnelles :** Entreprises qualifiées à la catégorie TROIS (03) ou plus, dont l'activité principale bâtiment.
- **Capacités financières :** Entreprises ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaires durant les trois dernières années (2017-2018-2019) supérieur ou égale à 20.000.000,00.DA. (Justifiés par la présentation des bilans des trois (03) dernières années).
- **Capacités technique :**
 - **Référence professionnelle :** Entreprises ayant réalisé au minimum un projet de 35 logements d'une seule levée ou un projet d'équipement de catégorie (C) ou plus, durant les dix (10) dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
 - **Moyen humain :** Un chef de projet (Architecte ou Ingénieur en GC ou Master 2) ayant une expérience de plus de 04 ans (Justifié par attestation d'affiliation CNAS, Diplômes, CV et attestation de travail).
 - **Moyen matériel :** L'entreprise doit justifier de Deux (02) moyens matériels, parmi les moyens suivant :
 - Véhicule de transport ;
 - Moyen de production de béton ;
 - Grue ;
 - Camions de 10 Tonnes ou plus.

La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire avec copie de cartes grises + Assurances Valides pour le matériel roulant, pv d'habas ou pv commissaire priseur de l'année en cours).

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de DAR EL BEIDA contre un montant de : **Trois Mille Dinars (3000 DA), 000 remboursable**

Le retrait du cahier des charges se fait par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Après de :

La direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière O.P.G.I / de DAR EL BEIDA service des marchés sit à la cité RABIA Tahar BT MIS BAD EZZOUAR-ALGER.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service public ; les offres doivent comporter « le dossier de candidature » « l'offre technique » et « l'offre financière » contenant l'ensemble des documents exigés par l'article N° 11 page 18 et 19 du cahier des charges .

Le dossier de candidature ; l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ; indiquant la dénomination du soumissionnaire ; l'objet et le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier candidature » ; « offre technique » ou « offre financière » selon le cas ; les enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet et le numéro de l'appel d'offre et la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/SM/DG/2021

Pour La Réalisation du projet de 72 logements promotionnels aidés avec espaces à usage commercial libre sis à TESSALA EL MERDJA-COMMUNE de TESSALA EL MERDJA-Wilaya D'Alger-

La durée de préparation des offres est fixée à 27 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres avant midi 12h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La validité de l'offre égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, et ce à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 000007309121821

AVIS DE PRESELECTION

En conséquence aux 2 appels d'offres des N° 05 et 06, 07 et 7, du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux articles du cahier des charges approuvé le 12/03/2021 sous le n° 05/2021, par le comité des marchés de la wilaya, Le Directeur des Equipements Publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre N°04/2021 sous le nom de société « CASSELI » et « ALI » en date du 18/03/2021, relatif à l'ETUDE ET SUITE pour la réalisation d'une (01) école primaire type U au niveau de 090 (N° 1000 LIV) dans la commune de OUDJAYL Wilaya de Chlef (lots d'habitat intégrés 0200), que l'issue de la séance d'ouverture des plis (séance de candidature effective) le 05/04/2021, que les soumissionnaires suivants ont été qualifiés :

N° PI	BUREAU D'ETUDE	N° PI	BUREAU D'ETUDE
5	GROUPEMENT MEHERRI ISMAIL + MEGRENI HICHEM	19	ELHOUMI ABDOJAUJ
6	BOLFLIH ABDELAJLI	20	ANJANI D'YFQUJ
8	CASTELUM ZERFAINE KHADRA	21	AMIRSAI ZEROUKI MOJSSA
9	SCP GIC BEAHAB AHMED	22	GROUPEMENT BOUGHADJ HANZA + OUE BEN ZAJA CHAREF
10	HOUDEB SAAD ALI	23	SETAM DOUFI AMELJA
11	GROUPEMENT CHIRATMA SAMIR + SAKOUNI BRAHIM EL KHALIL	24	KASSOU M ABOLM
12	ALA DAOUJI HAMED	25	BOUGECIHA AMAR
13	ARC-IBAD CHEKKAR MEDAOUCI	26	TAHRI SAID

A cet effet, les soumissionnaires cités ci-dessus sont invités à déposer les offres techniques, financières et fiscales au siège de la direction des Equipements Publics sit à Rue des Vertiges siège des DS Direction - Chlef.

La durée de dépôt de ces offres techniques de présentation et financière est fixée à (21) jours à compter de la première publication de l'avis de préselection des candidats à l'appel national inséré dans les organes d'information sus cités avec la justification de l'avis de concours ou au BOMOP.

La date de dépôt des offres technique de présentation et financière est fixée au jour de la date de la préparation des offres avant 12h00 heures et la date d'ouverture des plis.

CRÉBUS #622 DU JEUDI 22 AVRIL 2021-ANEP2116007348



**Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste**

NIGERIA

30 «bandits» tués par la police

La police au Nigeria a affirmé avoir tué 30 hommes armés appartenant à des bandes criminelles, appelés «bandits», qui ont attaqué mardi matin quatre villages dans le nord-ouest du pays, tuant 10 civils. Des hommes armés ont lancé mardi matin des attaques sur les villages de Gobirawa, Gora, Rini et Madoti Dankule situés dans l'Etat Zamfara. Au moins 10 villageois sont morts au cours de ces différentes attaques, selon le porte-parole de la police de Zamfara, Mohammed Shehu, dans un communiqué. La police qui s'est déployée pour combattre ces groupes armés «ont neutralisé trente bandits, les autres ont fui dans la forêt», ajoute le communiqué. Depuis une dizaine d'années, des groupes criminels, appelés «bandits» par les autorités, terrorisent les populations du nord-ouest et du centre du Nigeria. Ils attaquent des villages, volent du bétail et enlèvent sur les routes des personnes locales ou des voyageurs contre rançon. Ils opèrent à partir de camps situés dans la forêt de Rugu qui s'étend sur les Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger. L'armée nigérienne s'est déployée dans la région en 2016 et un accord de paix avec certains de ces hommes armés a été signé en 2019 mais les exactions se sont poursuivies. Ces derniers mois, ces gangs - qui agissent a priori par appât du gain et sans raison idéologique - ont multiplié les attaques visant des écoles, provoquant l'émoi dans le monde entier.

SYRIE

Bachar al-Assad candidat à la présidentielle de mai

Le président syrien Bachar al-Assad a déposé hier une demande de candidature à la présidentielle du 26 mai, une élection qui lui semble acquise après deux décennies au pouvoir, ont rapporté les médias d'Etat. Les candidats ont jusqu'au 28 avril pour se manifester auprès de la Haute cour constitutionnelle, qui vérifie qu'ils répondent aux conditions requises. Ils doivent aussi obtenir le soutien de 35 députés, sur les 250 que compte le Parlement, pratiquement tous acquis au parti Baas de M. Assad. Le Parlement "a été informé par la Haute cour constitutionnelle que Bachar al-Assad a déposé une demande de candidature au poste de président de la République", a annoncé mercredi le chef de l'Assemblée, Hammouda Sabbagh, cité par l'agence officielle Sana. Âgé de 55 ans, M. Assad briguera ainsi son quatrième mandat. Il avait accédé au pouvoir en 2000, après la mort de son père Hafez, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant. Il s'agit de la sixième demande de candidature. Cinq autres personnes peu connues du public --dont un ancien parlementaire, un homme d'affaires et une avocate-- se sont déjà manifestés auprès de la Haute cour constitutionnelle. Le scrutin sera le deuxième organisé depuis le début en 2011 d'un conflit dévastateur qui a fait plus de 388.000 morts.

En 2014, Bachar al-Assad avait remporté l'élection avec plus de 88% des voix. Seuls deux concurrents étaient en lice, des inconnus considérés comme des faire-valoir. La loi électorale empêche de fait les figures de l'opposition en exil de se présenter: chaque candidat doit en effet "avoir vécu en Syrie pendant une période de 10 ans de manière continue au moment de présenter sa candidature". Soutenu par l'Iran et la Russie, le président syrien a enchaîné les victoires militaires ces dernières années contre les rebelles et les djihadistes, jusqu'à reconquérir près des deux-tiers du territoire. Le pays en ruine est frappé depuis plus d'un an par une crise économique aiguë, marquée par une dégringolade de la monnaie nationale face au dollar et une explosion de l'inflation.

PRISE DU POUVOIR AU TCHAD PAR LE FILS D'IDRISS DÉBY

L'opposition dénonce «un coup d'Etat institutionnel»

Les principaux partis d'opposition tchadiens ont dénoncé hier «un coup d'Etat institutionnel» au lendemain de la prise de pouvoir de Mahamat Idriss Déby après la mort de son père Idriss Déby Itno.

Une trentaine de «partis politiques de l'opposition démocratique appellent à l'instauration d'une transition dirigée par les civils (...) à travers un dialogue inclusif» dans un communiqué. Mahamat Idriss Déby, à la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT), exerce la fonction de «président de la République», de «chef suprême des armées» et concentre presque tous les pouvoirs. L'opposition «appelle la population tchadienne à ne pas obéir aux décisions illégales, illégitimes et irrégulières prises par le CMT, notamment la charte de la transition, le couvre-feu, la fermeture des frontières». Parmi les signataires figurent le parti de Saleh Kebzabo, opposant «historique» d'Idriss Déby, et la formation de Succès Masra, un des plus farouches contempteurs du régime de l'ancien président. Ces partis ont par ailleurs "mis en garde" la France, ancienne puissance coloniale, qui a soutenu l'ex-chef de l'Etat depuis son accession au pouvoir en 1990 à la tête d'une rébellion, «de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du Tchad». Ils appellent enfin la communauté internationale "à accompagner le peuple tchadien dans la restauration de l'Etat de droit et de la démocratie». Le général Mahamat Idriss Déby, chef du Conseil militaire de transition (CMT) instauré mardi après la mort de son père Idriss Déby Itno, «occupe les fonctions de Président de la République» du Tchad, selon une Charte de la transition publiée mercredi sur le site de la présidence. Le document de la Charte publié dans un premier temps sur le site de la présidence a été retiré par la suite. La présidence tchadienne s'est excusée de la publication «malencontreuse» dudit document affirmant qu'une "version paraphée" sera bientôt mise en ligne. La Charte de transition abroge la précédente Constitution et sera exécutée comme "loi fondamentale de la République", selon les termes du document. Mahamat Idriss Déby, Général de corps d'armée âgé de 37 ans est également «le chef suprême des Armées». Il avait nommé mardi par décret 14 autres



Généraux au sein du CMT, organe chargé d'organiser la transition 18 mois durant avant des «élections libres et démocratiques». Mahamat Idriss Déby préside aussi «le Conseil militaire de transition, le Conseil des ministres, les Conseils et Comités supérieurs de défense nationale», selon le texte de la charte. Le nouveau chef de l'Etat promulgue les lois adoptées par les 69 membres du Conseil national de transition, nommés directement par Mahamat Idriss Déby. La Charte de la transition, qui compte 95 articles, garantit également les

libertés «d'opinion, de conscience et de culte». Un gouvernement de transition est institué, dont les membres sont nommés et révoqués par Mahamat Idriss Déby. «Les membres de l'armée appelés au gouvernement de transition sont déchargés de toute fonction militaire», précise la charte. Notons enfin que les obsèques du leader doivent être célébrées vendredi à N'Djamena, la capitale du pays, avant son inhumation dans sa région natale dans l'extrême Est, avait précisé mardi la présidence tchadienne. **R. I./Agences**

**UN CAMP MILITAIRE ATTAQUÉ EN CÔTE D'IVOIRE
3 assaillants tués et 1 soldat blessé**

Un camp militaire a été attaqué dans la nuit de mardi à mercredi à Abidjan par des hommes armés non identifiés, faisant trois morts et un blessé parmi les assaillants et un soldat blessé, a annoncé l'armée ivoirienne hier à midi. «Dans la nuit du 20 au 21 avril, aux environs de 01h00 (locale et GMT), des individus non identifiés ont ouvert le feu sur les postes de garde de la base militaire de N'dotrédans la commune d'Abobo (dans le nord d'Abidjan), avec l'intention certaine d'y pénétrer de force. La réaction immédiate des

sentinelles de faction a donné lieu à des échanges de tirs nourris, obligeant les assaillants à prendre la fuite», selon un communiqué du chef d'état-major, le Général des armées, le Général Lassina Doumbia. «Le bilan provisoire fait état d'un blessé léger côté ami, de trois tués et un blessé fait prisonnier côté ennemi», selon le communiqué, qui précise que

«des opérations militaires de ratissage ont été engagées sur le terrain et se poursuivent» et que "la situation sécuritaire

reste sous contrôle». Hier matin, l'attaque avait été rapportée dans un premier temps à l'AFP par des sources sécuritaires, avec le même bilan. Selon une de ces sources, l'attaque a été menée par «un groupe d'individus venus à bord d'un véhicule type 4x4 de couleur noire et de taxis». Sur les réseaux sociaux, des photos montrant les corps de trois hommes en civil morts, étendus aux pieds de soldats, circulaient hier. La base militaire de N'dotréd abrite notamment le deuxième bataillon projetable des forces armées de Côte d'Ivoire, qui intervient pour le compte des forces de l'ONU. Le 29 mars, les forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire ont été la cible de deux attaques dans le nord, proche de la frontière avec le Burkina Faso en proie aux actions jihadistes. Ces deux attaques avaient fait au moins six morts, dont trois "terroristes", selon l'armée ivoirienne. Le 12 avril, un engin a explosé, sans faire de victime, au passage d'un véhicule de la gendarmerie ivoirienne dans la même zone. En juin 2020, une précédente attaque contre l'ar-

mée ivoirienne dans la même région avait fait 14 tués parmi les soldats ivoiriens. Par ailleurs en 2017, des mutineries d'anciens membres de la rébellion des années 2000, intégrés dans l'armée, avaient ébranlé la Côte d'Ivoire. Cette crise avait terni l'image de stabilité retrouvée du pays après la crise politico-militaire de 2010-2011 et fragilisé le président Alassane Ouattara. Le chef de l'Etat a été réélu en octobre 2020 pour un troisième mandat controversé, lors d'un scrutin boycotté par l'opposition qui avait appelé à la «désobéissance civile». La présidentielle a donné lieu à une violente crise électorale qui a fait une centaine de morts et un demi-millier de blessés entre août et novembre 2020. L'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro, ex-allié devenu adversaire d'Alassane Ouattara, avait lancé un appel à la rébellion générale, non suivi d'effet. La tension en Côte d'Ivoire est néanmoins retombée depuis, les élections législatives de mars s'étant déroulées dans le calme et avec la participation des principaux partis d'opposition.

Le Hadith

« Celui qui maintient vraiment les liens de parenté n'est pas celui qui rend la pareille mais c'est celui qui les entretient avec ceux qui ont rompu avec lui ».
[rapporté par Al-Boukhariyy]

Al-Aya

﴿ ... Vous réussirez si vous arrêtez de semer la destruction sur terre et de rompre vos liens de parenté ; car ceux-là sont ceux que Allah a maudit, alors Il les a rendus sourds et aveugles. ﴾
[Sourat Mouhammad]



Iftar
19h32
Imsak
04h31

Resserrer les liens familiaux

En Islam, maintenir les liens de parenté entre les membres d'une même famille est une chose très importante. Il est demandé aux musulmans de faire preuve de gentillesse et de générosité envers les membres les plus proches comme envers ceux qui le sont moins, qu'ils soient musulmans ou non.

Le Prophète Muhammad (Q.S.S.S.L) a dit: « Celui qui rompt les liens de parenté n'entrera pas au Paradis. »

Allah le Tout-Puissant donne une telle importance au maintien de ces relations, que celui qui rompt le lien avec sa famille, Allah rompra le lien qui l'unit à lui. Dans le Noble Coran il est dit que celui qui rompt les liens familiaux sera maudit.

Allah dit dans le Noble Coran (sens du verset) : « [Mais] ceux qui violent leur pacte avec Allah après l'avoir engagé, et rompent ce qu'Allah a commandé d'unir et commettent le désordre sur terre, auront la malédiction et la mauvaise demeure. »[Coran 13:25].

FAITES LE PREMIER PAS

Au regard du temps qui est passé depuis que vous avez vu pour la dernière fois certains des membres de votre famille ou des problèmes qui ont eut lieu entre vous, cherchez la bonne occasion pour renouer les liens et pardonner s'il le faut.

Il est très facile, nul ne pourra dire le contraire, de prendre le téléphone et d'inviter une ou deux personnes à dîner que ce soit à la maison ou l'extérieur.

Le pire qu'il puisse vous arriver c'est qu'elles vous rattachent au nez.

Mais devant Allah vous aurez rempli vos obligations en tentant de renouer le contact, vous aurez fait l'effort. Et rappelez-vous ce hadith du Prophète (Q.S.S.S.L) : « Celui qui respecte les liens de la parenté n'est pas (seulement) celui qui rend le bien par le bien mais c'est celui



qui continue à respecter ces liens même quand ses proches les rompent». (Rapporté par Mouslim)

LE PARDON EST LA CLEF

Il n'est pas utile de ressasser le passé une fois que votre invité est là. Le pardon est la clef pour rétablir les relations troublées par des querelles. Oubliez donc les disputes passées, faites l'effort de passer outre même si vous vous sentez blessés ou que vos droits n'ont pas été respectés.

Le parfait exemple de ceci peut se trouver dans un épisode de la vie d'Abû Bakr.

Il lui vint aux oreilles que son propre cousin, à qui il avait apporté une aide financière importante, avait publiquement calomnié sa fille Aïcha.

Abû Bakr arrêta immédiatement de lui donner de l'aide. Allah révéla au sujet de cette histoire le célèbre verset : « **Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux !** » [Coran 24:22].

Aussitôt qu'Abû Bakr entendit ce verset il apporta de nouveau l'aide financière à son cousin et allant même jusqu'à lui donner plus qu'auparavant.

SOYONS UNIS

Une famille qui est unie est meilleure que celle où ses membres sont divisés. Même si vous n'êtes fâchés avec aucun de vos proches, vous connaissez peut-être un membre de la famille qui n'est pas en très bon terme avec un autre. Agissez comme un médiateur pour les réunir sous le même drapeau, celui de la fraternité islamique.

Les premiers pas seront peut-être difficiles, surtout si des sentiments comme la fierté ou la colère font partie de l'équation.

Rappelez alors à vos proches que cette situation n'est pas saine et que seul Iblis s'en réjouit, car il est celui qui aime briser les relations familiales. Si la situation est trop compliquée pour vous, faites appel à l'imam de votre ville ou aux sages de votre famille.

Le Prophète (Q.S.S.S.L) nous apprend à travers un hadith rapporté par Mouslim qu'Iblis établit son trône sur l'eau et envoie ses légions.

Le démon qui a (ensuite) le plus de

proximité avec lui est celui qui a réussi le plus grand trouble (fitna).

L'un de ces démons vient à lui et dit : "J'ai fait ceci et cela." Mais il lui répond : "Tu n'as rien fait." Puis l'un d'entre eux vient à lui et lui dit : "Je n'ai pas lâché [tel humain], jusqu'à ce que j'ai réussi à provoquer la séparation entre lui et son épouse." Iblis rapproche de lui ce démon et lui dit : "Quel bon fils es-tu !"

REGARDEZ LE FRUIT DE VOS EFFORTS

Une famille unie est comme un jardin rempli des plus beaux et plus savoureux fruits que l'œil puisse voir.

En chassant les vieilles rancunes et autres sentiments malsains vous verrez apparaître la beauté d'une famille.

Pour entretenir ce jardin, essayez d'anticiper les problèmes et de les résoudre à leur source avant qu'ils ne viennent contaminer les fruits.

Le plus important est d'arroser votre jardin par la recherche de la satisfaction d'Allah le Tout-Puissant.

Ayez confiance en Allah, faites des invocations pour demander son aide pour entretenir les liens familiaux dans le futur.

Mieux connaître l'Islam

QUESTION

Je suis mariée et j'ai des frères. Depuis deux ans, mon petit frère ne me parle plus sans la moindre raison. Il s'est disputé avec ma mère et ne nous parle plus à moi et mes sœurs. Il ne parle même plus à ma mère depuis six mois. Même le jour de l'Aïd, il n'a demandé pardon qu'à elle. Mais moi, il ne m'a pas parlé depuis ce temps. Ma question est : Est-ce que je serais moi aussi redevable de son comportement ? Est-ce que mes œuvres ne montent pas au ciel le lundi et le jeudi comme l'a dit le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) jusqu'à ce qu'on se réconcilie ? Ou est-ce que seules ses œuvres sont concernées ?

J'ai pourtant bien essayé de me réconcilier avec lui mais il ne m'a laissé aucune possibilité de le faire.

RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :

Si c'est lui qui est à l'origine de la rupture de ce lien familial et non vous alors vous n'avez aucun péché pour cela mais c'est plutôt lui qui l'endosse.

Il en est de même pour les conséquences de ce comportement qui sont que les œuvres ne montent pas au ciel le lundi et le jeudi et que la personne concernée n'obtient pas le

pardon. Ceci dit, il ne faut pas laisser

la situation ainsi mais s'évertuer à vous réconcilier et mettre un terme à cette rupture en vous appuyant sur des gens bons et raisonnables.

La réconciliation est un des meilleurs actes qui permettent de se rapprocher d'Allah comme nous l'avons clarifié dans plusieurs fatwas. Il faut s'efforcer de le conseiller et lui rappeler Allah.

Lui faire prendre conscience de la gravité du péché que constitue le mauvais comportement avec la mère et la rupture des liens de famille.

Dans Al-Adab Al-Mufrad, Boukhari rapporte au chapitre : Le châtimeur dû à qui désobéit à ses parents : Selon Abu Bakra, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **Aucun péché**

n'est plus à même de voir son châtimeur hâté en ce bas monde sans qu'il ne diminue en rien celui qui l'attend dans l'au-delà que l'injustice et la rupture des liens de parenté. » N'oubliez pas d'invoquer Allah de nombreuses fois pour que la situation se rétablisse et qu'Il le guide sur le droit chemin. Et plus particulièrement l'invocation de la mère car c'est d'elle qu'on espère le plus qu'elle soit exaucée. Dans le Sunan de Ibn Mâjah, selon Abu Hoaraya, le Prophète (Q.S.S.L) a dit : « Trois invocations sont exaucées sans aucun doute: l'invocation de l'opprimé, l'invocation du voyageur, et l'invocation du parent pour son fils. »

Et Allah sait mieux.

Roulé de poulet à la viande aux champignons

INGRÉDIENTS

pour la sauce:
4 cuisses de poulet sinon vous pouvez vous en passer
1 oignon moyen
2 gousses d'ail
1/2 botte de persil
1 c. à soupe de smen
sel et poivre noir
300 gr de champignons en boîte
1 belle poignée d'olives vertes dénoyautées ou + ou - selon l'envie.
pour les roulés de poulet:
le demi d'une poitrine de poulet
200 à 300 gr de viande hachée
sel poivre noir, cumin en poudre
1/2 botte de persil
1 jaune d'oeuf
1 peu de mie de pain trempée dans du lait ou 1 c. à soupe de chapelure
1 gousse d'ail

INSTRUCTIONS

Préparez la sauce
faites revenir l'oignon et l'ail écrasé dans le smen,
ajoutez les morceaux de viande, et le persil haché, ou en petite botte ficelée selon le gout.
ajoutez l'eau, le sel et le poivre, et laissez cuire (pas trop de sel surtout)
préparez les roulés de poulet farci à la viande hachée:

Commencez par préparez la farce de viande, en y ajoutant, le persil haché, l'ail haché, le sel, le poivre noir, le cumin, le jaune d'oeuf, et la mie de pain essorée de son lait.

amalgamez le tout pour bien assaisonner toute la viande.

Préparez des boudins de presque 12 cm sur 2

farinez juste un peu, et faites frire dans un peu d'huile

laissez refroidir sur du papier absorbant.

hachez le morceau de blanc de poulet ajoutez y du sel, du poivre noir, l'ail haché et le persil haché

amalgamez bien le tout, puis étalez le en un rectangle de presque 5 mm de hauteur.

couvrez bien chaque boudin avec le blanc de poulet (si la viande de poulet vous colle à la main, mouillez un petit peu vos mains)

faites revenir dans la même huile de friture des boudins de viande, juste pour donner une belle couleur aux petits roulés de poulet.

laissez égoutter un peu sur du papier absorbant.

dans la même huile, faites revenir les champignons coupés en lamelles.

ajoutez les ensuite à la sauce blanche, et ajoutez aussi les roulés de poulet.

ajoutez les olives dénoyautées préalablement bouillies pour les dessaler un peu.



laissez mijoter un peu, pour que la sauce soit un peu réduite, vérifiez le sel et retirez du feu.

Vous pouvez frire les cuisses de poulet juste pour leur donner un peu de couleur.

lors de la présentation, retirez les roulés de poulet à la viande hachée, et coupez les en rondelles mais en biais (c'est à dire cou-

teau incliné), garnissez le plat, et couvrez de sauce aux champignons.

Boureks aux crevettes et pommes de terre

INGRÉDIENTS

pommes de terres
persil
oignon
ail
fromage râpé ou en portion
olives vertes denoyautees.
sel poivre noir, mélange ail/ coriandre (épice)
crevettes

INSTRUCTIONS

faites bouillir la pomme de terre épluchées et coupées en cube, dans une eau un peu salée.

écrasez les apres cuisson, ajouter le persil, les épices,

dans une poêle, faites frire les crevettes nettoyées, et décortiquées avec l'ail écrasé

Ouvrez la feuille de dyoul, faites une ligne fine d'oignon coupé finement

mettre par dessus la pomme de terre au persil ajoutez par dessus une couche d'olives coupées en rondelles

ajoutez maintenant les crevettes sautées, et garnir par du fromage.

couvrez la farce avec la feuille de dyoul faites frire dans un bain d'huile bien chaud, et égouttez sur du papier absorbant.



Soupe d'épinards

INGRÉDIENTS

5 gr de beurre
150 g d'oignons
1 c à café de sel (mais il faut contrôler)
1 c à café de poivre
1 c à café de noix de muscade
1 cube de bouillon de poulet dessous dans 500 ml d'eau (si le bouillon est salé diminuer le sel, car même les épinards ont tendance à être salées)
300 ml de crème fraîche
500 g d'épinards frais

INSTRUCTIONS

Chauffer le beurre dans une casserole sur le feu puis faire revenir les oignons jusqu'à ce que ca devient tendre

ajoutez le sel, le poivre et la muscade râpée

Ajouter le bouillon de poulet dans le mélange en remuant

Ajouter la crème, en remuant pendant une minute

Ajouter les épinards, cuire 5 min ou 10

blinder le mélange et puis laissez sur feu doux jusqu'à ébullition pendant deux minutes supplémentaires



Tiramisu aux fruits rouges

INGRÉDIENTS

250 gr de mascarpone
2 oeufs
200 gr de crème épaisse
90 gr sucre
jus de fruits rouges selon votre gout
une vingtaines de boudoirs.
fruits rouges

INSTRUCTIONS

séparez les blancs des jaunes d'oeuf, et fouettez les blancs d'oeufs en neige

fouettez la crème épaisse en chantilly.

fouettez le jaune d'oeuf avec le sucre.

incorporez le mascarpone, puis introduisez doucement la crème en chantilly, et ensuite le blanc d'oeufs

chemisez un moule a cake avec du film alimentaire.

placez une couche de fruits rouges

versez dessus une quantité de crème de mascarpone trompez les boudoirs dans le jus de fruits, et placez sur la crème

éparpillez encore une petite couche de fruits rouges.

couvrez les d'une couche de crème et couvrez d'un autre couche de boudoirs trempés dans du jus (j'étais a court de boudoirs pour la dernière couche, donc j'ai utiliser le premier biscuit qui m'est tombé sous la main
laissez au réfrigérateur pour au moins 1 heure démoulez et servez.



FAF

L'ère Amara commence

La priorité et le premier chantier du nouveau président de la FAF est la révision des statuts avant le mois de juin prochain.

L'ère Amara commence avec cette passation de consignes, mardi, avec le président sortant, Khireddine Zetchi, qui a réussi tout de même l'exploit de placer plusieurs membres de son clan au sein du nouveau Bureau Fédéral de la FAF. Six membres de l'équipe de Zetchi figurent, en effet, sur la liste d'Amara, en l'occurrence Mohamed Maouche, Amar Bahloul, Rachid Gasmi, Mohamed Ghouti, Larbi Oumamar et Hakim Medane. S'ajoutent à eux Mouldi Aïssaoui et Yacine Benhamza. Ce dernier a quitté le clan de Raouraoua pour rejoindre celui de Zetchi qui prend ainsi le dessus. Le clan de Raouraoua subit un autre revers. Il n'a même pas pu présenter un candidat (Walid Sadi s'est désisté et Mahfoud Kerbadj est tombé malade), car les jeux étaient faits et les dés pipés d'avance, avec le soutien de la tutelle au patron du CR Belouizdad. Ce dernier devient, donc, otage du clan de Zetchi qui va continuer à dicter sa loi au niveau de l'auguste maison de Dely Brahim. La priorité et le premier chantier du nouveau président de la FAF est la révision des statuts avant le mois de



juin prochain. Il compte mener, à juste titre, des consultations avec les membres de l'assemblée, avant de programmer l'AG extraordinaire pour la refonte des statuts exigée par la FIFA avant la tenue des dernières élections. Il est à noter, d'autre part, que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a saisi la FAF au sujet du cumul de mandats. Les membres du nouveau Bureau Fédéral détenteurs de deux mandats, à

savoir les présidents des ligues, disposent d'une semaine pour choisir le mandat qu'ils veulent accomplir. Rester au niveau des ligues ou siéger au sein du Comité exécutif de la FAF. Certains observateurs s'attendent à ce que certains d'entre eux démissionnent du Bureau Fédéral avant la tenue de sa première réunion à la fin du mois pour le partage des tâches.

L. B.

LIGUE 1

Le CRB proche du podium

Le CR Belouizdad s'est imposé devant le CA Bordj Bou Arréridj sur le score de 3 à 1 (mi-temps : 3-1), en match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 de football algérienne, disputé mardi soir à Bordj Bou Arréridj. Les buts du CRB ont été inscrits par Nessakh (8'), Sayoud (21') et Bellahouel (40'), alors que Gagaa (28') a réduit le score pour le CABBA sur penalty. A la faveur de cette victoire en déplacement, le CRB

(30 pts), qui compte encore deux matchs en retard, remonte à la 7e place du classement à égalité avec le CS Constantine, alors que le CABBA (5 pts) est bon dernier et a mis déjà un pied en seconde division. Les champions d'Algérie en titre sont à trois points seulement du podium. Les Belouizdadis attendent désormais l'arrivée du nouveau coach, le Serbe Zoran Manojlovic.

R. S.

Le programme des derniers matchs retard :

Dimanche 25 avril (16e journée)
CR Belouizdad - JS Saoura 16h00
CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger 22h30
JSM Skikda - ES Sétif 16h00 (18e journée)
Vendredi 30 avril (18e journée) :
USM Bel-Abbès - JS Kabylie 22h30
CR Belouizdad - USM Alger 16h00
MC Alger - NC Magra 22h30

PRÉPARATION DES JO DE TOKYO

Un riche programme pour nos boxeurs

Les boxeurs algériens qualifiés aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, bénéficieront d'un riche programme de préparation en Algérie et à l'étranger, en vue de leur participation au rendez-vous nippon. Ce dernier cycle de préparation a été entamé mardi avec la programmation d'un stage à l'hôtel du 5 juillet (Alger) qui se poursuivra jusqu'au 30 de ce mois, avec la participation des huit boxeurs (4 messieurs et 4 dames) qualifiés aux JO de Tokyo, sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine, Merchoud Behous, Khaled Harima et Kenzi Abdelghani. Les boxeurs concernés par ce stage de préparation d'Alger sont ceux qualifiés aux JO 2020 de Tokyo, à savoir Mohamed Houmri (81 kg), Chouaib Bouloudinat (+91 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelhafid

Benchebla (91 kg) chez les messieurs ainsi que Româïssa Boualem (51 kg), Imane Khelif (60 kg) et Ichrak Chaïb (75 kg) chez les dames. Les boxeurs algériens effectueront par la suite un stage de préparation, prévu du 1 au 20 mai en Ouzbékistan. Deux autres stages sont au programme des Algériens, un premier qui aura lieu durant le mois de juin dans un pays à déterminer et un dernier stage en Turquie pour clôturer ce cycle de préparation avant de rallier la capitale nipponne.

COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL LES 29 ET 30 AVRIL À ALGER

Le collège technique national de la Fédération algérienne de boxe (FAB) se tiendra les 29 et 30 avril à l'hôtel du 5 juillet (Alger), pour débattre des aspects techniques et

tactiques susceptibles de donner une impulsion à la discipline. Les techniciens de la boxe aborderont à cette occasion les questions liées au programme de développement de la discipline avec l'installation d'une nouvelle composante fédérale, afin de peaufiner le plan d'action de la FAB en matière d'organisation des compétitions. Il sera question également du système de compétition, des équipes nationales, de la formation et du développement, ainsi que de la médecine et la protection du boxeur, selon Ferhat Fazil-Nouredine, président de la Fédération algérienne de boxe. Le collège technique national regroupera les entraîneurs nationaux, les cadres techniques de la direction technique nationale, les entraîneurs en chef des sélections et d'autres techniciens et chercheurs de la discipline.

MC ALGER

Brahmia en pompier de service

Sans surprise, c'est Amar Brahmia qui succède à Abdennacer Almas à la tête du Conseil d'administration du MC Alger. «Le Conseil d'administration a accepté la démission d'Abdennacer Almas et désigné Amar Brahmia comme nouveau président, à partir du 20 avril 2021», a-t-on annoncé dans un communiqué publié ce mardi sur la page officielle du Doyen sur Facebook. La nomination de Brahmia qui vient en pompier de service, ne fait pas l'unanimité surtout qu'il est issu de la famille de l'athlétisme. Le nouveau patron du Doyen aura à trouver rapidement un nouvel entraîneur pour l'équipe première, dirigée provisoirement par le DTS, Bourayou, après le départ d'Abdelkader Amrani. Pour le poste de Directeur Général, plusieurs noms sont avancés, à savoir Hassan Hammar, Fayçal Badji et Karim Ziani. Côté recrutement, l'attaquant ghanéen Joseph Esono est engagé officiellement, après avoir passé la traditionnelle visite médicale, et il portera le no 10.

L. B.

RC RELIZANE

Le stade Tahar Zoughari fin prêt

Les travaux de réhabilitation du stade Tahar-Zoughari à Relizane ont pris fin permettant la réouverture de cette enceinte footballistique qui accueillera, le 30 avril en cours, le match des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue opposant le RC Relizane au MC Oran, a-t-on appris hier de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. Ce stade, fermé depuis deux mois, a bénéficié notamment d'une nouvelle pelouse synthétique de sixième génération qui a remplacé l'ancienne dont l'état s'était nettement détérioré causant des blessures à plusieurs joueurs, a-t-on ajouté de même source. Outre cette opération, des travaux de remise à niveau ont été engagés dans d'autres équipements de cette infrastructure, précise-t-on. Les joueurs du RCR, en grève depuis près de trois semaines, devaient reprendre l'entraînement hier mercredi sur la nouvelle pelouse de leur jardin préféré, selon les affirmations du staff technique de cette équipe que dirige l'ancien international algérien, Si Tahar Cherif El Ouezzani. Pendant la fermeture de ce stade, le «Rapid», qui retrouve cette saison l'élite après quatre exercices passés en deuxième palier, a accueilli ses adversaires en championnat à Chlef et Tlemcen, parvenant à décrocher 7 points sur 9 possibles, rappelle-t-on. Les protégés de Cherif El Ouezzani ont terminé à la 12e place la phase aller avec 24 points.

LIGUE 2

Saïd Hamouche au MCB Oued Sly

La direction du MCB Oued Sly a trouvé un accord avec l'entraîneur Saïd Hamouche pour lui confier la barre technique de son équipe première de football. Saïd Hamouche, qui a entraîné la saison passée la JSM Béjaïa (Ligue 2), devrait s'engager avec le nouveau promu "dans les heures à venir, après s'être entendu avec le président Rachid Chranou sur les clauses du contrat devant lier les deux parties. Il devrait succéder à Touhami Sahraoui qui a démissionné la semaine passée. Le MCB, auteur d'une accession historique dans le deuxième palier cette saison, espère rééditer le même exploit à l'issue de l'exercice en cours en validant son billet pour la Ligue 1, selon ses dirigeants. Cette formation de la wilaya de Chlef, dont le manager général n'est autre que l'ancien international Fodil Megharia réalise un bon parcours depuis le début du championnat, comme l'atteste la deuxième place qu'elle occupe au classement du groupe Ouest derrière l'ASM Oran qui la devance de deux unités après 12 journées de compétition.

RC KOUBA

6 mois de suspension pour Ghalem

L'entraîneur des gardiens de buts du RC Kouba, Mohamed Ghalem, a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, pour comportement antisportif envers officiel lors de la 12e journée du championnat de Ligue 2, ayant vu son équipe remporter une victoire difficile à domicile face au WR M'Sila (1-0). Outre cette sanction "Ghalem devra s'acquitter d'une amende de 35.000 DA" a annoncé la Commission de discipline. De son côté, le WA Boufarik a écopé de "deux matchs de suspension de terrain, pour mauvais comportement de ses dirigeants, mais aussi pour la mauvaise organisation de la rencontre contre l'ES Ben Aknoun". Outre ces deux matchs de suspension de terrain, le WAB devra s'acquitter d'une amende de 100.000 DA

SUPER LIGUE

Un projet mort-né



La direction de la compétition a annoncé dans un communiqué qu'elle allait en revoir le modèle avant de relancer le projet.

Elle a vu le jour officiellement dimanche soir, avant de faire «pschitt» deux jours plus tard. La Super Ligue fondée par douze clubs n'aura pas tenu bien longtemps. Suite à la fronde des supporters anglais, les clubs de Premier League impliqués dans le projet ont reculé les uns après les autres, portant un coup fatal à la mise en place de ce championnat fermé. Du moins pour le moment car les créateurs n'ont pas dit leur dernier mot. Dans un communiqué, la direction de l'éphémère compétition a déclaré qu'elle allait "reconsidérer les étapes appropriées et remodeler le projet, en gardant à l'esprit d'offrir aux supporters la meilleure expérience possible". Pour les personnes à l'origine du projet, "le football actuel a besoin d'un changement" face à "un système qui ne fonctionne plus". La direction de la Super Ligue regrette "le départ des clubs anglais, forcés d'agir ainsi après les pressions exercées contre eux". Plusieurs années avec la tentative de création d'un G-14 (début des années 2000), ce nouveau projet sécessionniste a à son tour échoué. Que les clubs de football professionnels les plus puissants reviennent à la charge ne fait guère de doute. La seule question est de savoir quand.

O MARSEILLE

Al Walid ben Talal, nouveau propriétaire !

Nouveau rebondissement dans le dossier de la vente de l'Olympique de Marseille, en sommeil depuis le passage de Frank McCourt dans la cité phocéenne au cœur de l'hiver. Venu justifier le départ forcé de Jacques-Henri Eyraud et présenter son nouveau projet autour de Pablo Longoria, promu à la présidence du club, et Jorge Sampaoli, recruté pour faire oublier André Villas-Boas, le propriétaire de l'Olympique de Marseille n'avait eu de cesse de répéter être là pour longtemps. Lui et ses fils, amenés à prendre sa suite. Il y avait bien eu, depuis, quelques lapsus faits par certaines personnalités de la ville qui laissaient entendre que la vente de l'OM était bel et bien actée, mais le soufflé était retombé.

Mais à en croire une source, restée anonyme, interrogée par So Foot, « l'OM est vendu, et l'officialisation est pour bientôt. » Ce connaisseur du dossier en est désormais convaincu: le prince

saoudien Al Walid ben Talal s'apprête à devenir le nouveau propriétaire de l'Olympique de Marseille. Et ce malgré le battage médiatique opéré par McCourt cet hiver.

10 À 15 RECRUES ATTENDUES

« Ça a pris du temps parce que McCourt a agacé les acheteurs, à vouloir sortir par la grande porte et faire croire que c'est lui qui va permettre à l'OM de se relever... »

D'après ce que je sais, il va peut-être garder un petit pourcentage contre certaines contreparties », a-t-il confié après avoir expliqué que les discussions se seraient intensifiées au moment de Noël.

« La réorganisation actuelle le montre, et puis le temps d'attente a permis d'apaiser les relations et signer une nouvelle convention avec les supporters, comme avant toute vente.

Après tout, le deal PSG-Qatar avait été officialisé en juin », a-t-il également observé, ajoutant que « Frank McCourt a fait envoyer 10 000 euros de merchandising aux Saoudiens. L'OM peut donc voir les choses en grand. Enfin pas trop non plus.

« Il y aurait entre 10 et 15 nouveaux joueurs. Certains joueurs en fin de contrat à l'OM sont déjà au courant de la vente, on leur demande juste d'attendre l'officialisation pour renégocier et rester, a ajouté cette source décidément bien informée.

Je pense que l'ambition, pour l'instant, ce sera de trouver des jeunes joueurs à fort potentiel ou des joueurs formés au club. Quand l'OM retrouvera la Ligue des champions, là il y aura d'autres ambitions, mais ça prend du temps, on ne sera d'abord qu'à l'étape PSG 2012. »

De quoi redonner le sourire aux supporters marseillais ?

REAL MADRID

Un gros coup se précise

Pas sûr que cela suffise à redonner le sourire à Florentino Perez. Le président du Real Madrid, parmi les principaux instigateurs de la Super Ligue, subit en effet un énorme camouflet. La faute à la décision des six clubs anglais de se retirer du projet. Un retrait qui pourrait sonner le glas de cette Super Ligue que le boss madrilène défend bec et ongles depuis deux jours. Le Real Madrid, qui a également perdu des plumes dans la course au titre, dimanche, en devant se contenter d'un match nul (0-0) face à Getafe et doit composer avec une cascade d'absences, n'en est pas moins en passe d'enregistrer une bonne nouvelle sur le front des transferts. A en croire Sky Sports, David Alaba est en effet en passe de s'engager pour cinq ans avec les champions d'Espagne. En fin de contrat avec

le Bayern Munich et courtisé par la plupart des cadors européens, parmi lesquels le Barça ou le PSG, aurait en effet tranché en faveur du club madrilène. A 28 ans, le défenseur polyvalent autrichien, qui peut évoluer en charnière centrale, dans le couloir gauche ou au milieu de terrain, était déterminé à rejoindre la Liga et a finalement suivi sa première idée.

PÉREZ COMPTE BIEN SUR ZIDANE

Et si certaines rumeurs affirment que le natif de Vienne espère se fixer au milieu de terrain, c'est sans doute en défense centrale que celui qui a remporté 26 trophées avec le Bayern pourrait devoir officier. La faute au probable départ de Sergio Ramos. Lui aussi en fin de contrat, le champion du

monde 2010 n'a en effet jamais été aussi proche de la sortie. Ce qu'a d'ailleurs admis Florentino Perez, lundi, sur le plateau d'El Chiringuito. Sous contrat jusqu'en juin 2022, Zinedine Zidane devrait bien aller jusqu'au bout avec le Real Madrid. L'entraîneur français peut compter sur le soutien indéfectible de son président, Florentino Pérez. "Zidane est le meilleur entraîneur que nous ayons eu dans l'histoire du club. C'est une légende. S'il va rester ? Évidemment, je souhaite qu'il reste. Il a une personnalité qui passe bien avec moi. Il ne supporte pas les conférences de presse, certaines sont très lourdes. Il ne dit rien mais il est heureux. Mais comme il l'a dit aussi, nous ne savons jamais ce qui peut se passer", a indiqué le dirigeant espagnol sur le plateau de l'émission El Chiringuito.

PARIS SG

Al-Khelaïfi : « Mbappé va rester »



Quelques mots qui vont faire grand bruit... A la question « Mbappé va-t-il rester au PSG ? » lancée par un journaliste de l'émission espagnole El Chiringuito, Nasser Al-Khelaïfi a

rétorqué aussi succinctement que clairement: « Oui, c'est sûr », en regagnant sa voiture. Pour les dirigeants parisiens, le dossier de la prolongation de Neymar – laquelle serait quasiment bouclé – mais surtout de Mbappé demeure prioritaire. Reste maintenant pour le champion du monde tricolore à trancher et se positionner ouvertement, lui qui est lié au club de la capitale jusqu'en juin 2022. Annoncé comme le grand favori pour récupérer le gamin de Bondy, le Real Madrid, par la voix de son président Florentino Perez, a coupé court aux bruits de couloir. « Je ne lui ai pas parlé, avait-il affirmé dans El Chiringuito. Je peux vous assurer que je ne lui ai pas parlé depuis des années. Je ne sais pas pourquoi c'est sorti dans les journaux ». Vivement le dénouement !

Neymar n'exclut pas un retour au Brésil

Même si son avenir à moyen terme au PSG semble fixé avec sa prolongation de contrat imminente, Neymar n'exclut pas un retour au Brésil, et notamment pour porter le maillot de Flamengo. Neymar a évoqué la question via quelques stories sur Instagram, et le numéro 10 du PSG ouvre la porte à un club. « Jouer pour Flamengo ? Peut-être. Jouer pour Sao Paulo ? Non », a expliqué Neymar, qui pourrait donc éventuellement se voir porter un jour la tunique de Flamengo, lui qui a avait effectué sa formation à Santos avant de débarquer au FC Barcelone en 2013. En attendant, il restera bien au PSG...

MANCHESTER CITY

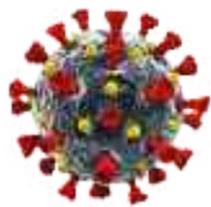
Une bonne nouvelle pour De Bruyne

Une bonne nouvelle en perspective pour Manchester City ? Touché au pied droit et à la cheville lors de la demi-finale de la FA Cup face à Chelsea (0-1) samedi, le milieu de terrain des Citizens Kevin De Bruyne (29 ans, 5 matchs et 2 buts en LdC cette saison) devrait très rapidement retrouver le groupe des Skyblues, selon les informations du média The Athletic. En effet, les derniers examens médicaux réalisés par l'international belge ont été rassurants. Ainsi, De Bruyne pourrait disputer la finale de la League Cup dimanche contre Tottenham. Pour autant, l'entraîneur de City Pep Guardiola pourrait le préserver sur cette partie afin d'avoir la certitude de pouvoir compter sur lui pour défier le Paris Saint-Germain lors de la demi-finale aller de la Ligue des Champions, le 28 avril.

TOTTENHAM

Encore le jackpot pour Mourinho !

Limogé lundi par Tottenham après seulement 17 mois passés sur le banc des Spurs, l'entraîneur José Mourinho n'a pas tout perdu. D'après la presse britannique, le Special One va toucher la modique somme de 35 millions d'euros en guise d'indemnités de départ alors que son contrat courait jusqu'en juin 2023. Il s'agit d'un nouveau record pour le Portugais qui avait déjà amassé un total de 59,5 M€ grâce à ses trois précédents limogeages outre-Manche : 23 M€ à son premier départ de Chelsea en 2007, 14 M€ à son second en 2015 et 22,5 M€ pour son renvoi de Manchester United en 2018. Largement de quoi se consoler en attendant de repartir en quête d'un nouveau challenge que le Lusitanien espère trouver très rapidement.



PANDÉMIE DE COVID-19

182 nouveaux cas, 129 guérisons et 7 décès en 24h

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période du 14 au 20 avril 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible des Forces armées à préserver et prémunir l'Algérie contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, a indiqué hier, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, à Aïn Defla, 15 bombes de confection artisanale, tandis que 04 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Aïn Defla et Jijel, lit-on dans le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 29 narcotrafiquants et saisi d'immenses quantités de kif traité s'élevant à 15 quintaux et 60 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, selon le même communiqué. A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont arrêté, lors d'opéra-



tions distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 20 narcotrafiquants et saisi 15 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité, alors que 09 narcotrafiquants ont été appréhendés et 31 kilogrammes de la même substance, ainsi que 35 420 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 205 individus et saisi 06 véhicules, 210 groupes électrogènes, 104 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 125

sacs de mélange d'or brut et de pierres, tandis que 11 individus ont été arrêtés et 5 495 boîtes de tabacs et 48 000 unités d'articles parapharmaceutiques ont été saisies lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued et Chlef, a ajouté la même source. Dans un autre contexte, les garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 17 285 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar, alors que 129 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Amenas, Laghouat, In Salah, Biskra, El Oued, Tiaret et El Bayadh.

APS

COVID-19

Le C-RA réceptionne plus de 250 000 masques de la Croix-rouge chinoise

Le Croissant-rouge algérien (CRA) a réceptionné, hier, plus de 250 000 masques de la Croix-rouge chinoise, dans le cadre de la solidarité entre les deux peuples algérien et chinois pour faire face à la pandémie du Covid-19. La présidente du C-RA, Saïda Benhabylès a évoqué, à cette occasion, les relations d'entraide humanitaire existant entre les peuples algérien et chinois et qui remontent à de longues années, soulignant que «ce don de 253 000 masques, octroyé au C-RA par la Croix-rouge chinoise par le biais de l'ambassade de la République populaire de Chine à Alger, constitue le prolongement de l'action de solidarité commune entre les peuples algérien et chinois qui s'est intensifiée durant la pandémie du Covid-19». Saluant l'appui accordé par la Croix-

rouge chinoise au C-RA, notamment durant la pandémie, à travers des opérations et des dons de solidarité, qui fait d'elle «un partenaire clé» dans l'action humanitaire, Mme Benhabylès a rappelé les différentes aides fournies par la Croix-rouge chinoise et l'association des commerçants chinois à l'Algérie au début de la pandémie, à travers notamment des dons de masques, de matériels médicaux et d'appareils respiratoires réceptionnés par le C-RA qui a assuré leur distribution selon les priorités de cette période. S'agissant des bénéficiaires de ce don, elle a indiqué que le C-RA adopte une stratégie pour la distribution des aides, en accordant la priorité aux démunis, aux catégories vulnérables dans les zones d'ombre, aux immigrés et aux sans abri, précisant

que la distribution des masques et des produits désinfectants se fait parallèlement à la distribution d'aides alimentaires. De son côté, le représentant de l'ambassade de la Chine à Alger a rappelé que «l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir aidé la Chine au début de la pandémie du Covid-19». «Il est de notre devoir aujourd'hui de lui apporter de l'aide», a-t-il indiqué. «Au regard des relations d'amitié et de partenariat liant les deux pays, Pékin accorde la priorité à l'Algérie en matière de transfert d'expériences et de matériel nécessaire et concernant le vaccin contre le Coronavirus», a-t-il dit. Il a salué «la capacité des autorités algériennes à contrôler la situation épidémiologique en prenant des mesures de prévention anticipatives».

COUPE DE LA CAF

La JSK gagne au Cameroun, l'ESS arrache le nul en Afrique du Sud

La JS Kabylie a réussi un bel exploit, hier après-midi, au Cameroun, en s'imposant (2-1) devant le Coton Sport de Garoua, dans un match comptant pour la cinquième journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF (Groupe B). Les deux buts de la JSK sont l'œuvre de Bensayah (63') et Bencherifa (68'). La mission des Canaris a été quelque peu faci-

litée par l'expulsion de Sanou à la 57', mais le Coton Sport a réduit tout de même le score à la 89' sur un penalty transformé par Alemi. Les poulains de Lavagne prennent la tête du Groupe B et auront besoin d'un nul lors du dernier match contre Napsa Stars de Zambie, lors de la dernière journée, pour poursuivre leur aventure africaine. Dans le Groupe A, l'ES

Sétif a arraché le nul (0-0) face au leader, Orlando Pirates, qualifié pour les quarts. L'ESS est à la troisième place, à un point du second, Enyimba du Nigeria, qui jouera aujourd'hui en soirée en Egypte face aux Libyens d'Al-Ahly Benghazi, prochain adversaire de l'Entente, à Sétif.

L. B.

Au fil du jour

Quand j'entendrai les sabots de nos chevaux

Par Rachid Ezziane

Voici une histoire de ce temps révolu des compagnons du Prophète que je vais vous narrer en plein mois de jeûne et de piété.

Souvenons-nous des premiers moments de la révélation quand arriva de Yathrib (Médine) un groupe d'hommes composé de six personnes des deux tribus rivales, les « An'sari » et « Khazradj » pour rencontrer le Prophète (QSSS), et à la fin, ils seront soixante-dix qui donneront allégeance (Moubayaa) au Prophète. Un Médinois qui s'appelait Abou Ayoub El-Ansari faisait partie des soixante-dix « An'sari » de Médine qui avaient défié la chronique de l'époque par leur foi en croyant à la nouvelle religion de l'Islam sans avoir connu ou vécu avec le Prophète (QSSS). Quand Dieu ordonna à son Prophète Mohammed (QSSSL) d'entreprendre l'exil (Hidjra) à Yathrib (Médine) les Ansari l'attendirent avec impatience, chacun d'eux souhaitant l'accueillir dans sa demeure. Une fois le Prophète arrivé à Médine, une foule de croyants s'empressa de se rassembler autour de lui pour lui proposer l'accueil et le séjour. Ne pouvant choisir une personne au détriment d'une autre, car ils étaient tous aux yeux du Prophète ses An'sar, il leur fit la fameuse proposition, en parlant de sa chamelle : « Laissez-là, elle est guidée ! » Et dès que les An'sar lâchèrent la bride de la chamelle, elle se dirigea lentement, en tournant sa tête tantôt à droite, tantôt à gauche, puis s'arrêta une première fois. Quelques instants après, elle s'avança de quelques mètres, puis revint à sa première place. Là, elle s'accroupit. Elle avait choisi un lieu pas loin de la demeure du Compagnon Abou Ayoub El Ansari.

Une fois la chamelle ayant pris place à cet endroit, le Prophète (QSSSL) ordonna à ses Compagnons de délimiter la parcelle pour construire la mosquée et sa demeure. Mais comme la construction demanderait un peu de temps, le Prophète (QSSSL) devait séjourner dans l'une des maisons des An'sar. Et c'est ainsi que le choix se fit sur la demeure d'Abou Ayoub. Quel avantage et quel honneur pour ce Compagnon qui eut comme hôte le sceau des Messagers de Dieu ! Ce seul acte lui suffira à rentrer dans l'Histoire ; voici déjà plus de quinze siècles que l'on continue à parler de lui ; mais plus que tout ça, tous les musulmans, depuis ceux présents ce jour-là à Médine et jusqu'à ceux de notre temps, auraient souhaité être à sa place.

Abou Ayoub vécut jusqu'au règne de Mouawiya ; et comme il l'avait souhaité, il mourut en martyr dans la bataille de Constantinople. Quand il fut touché à mort durant cette bataille, racontent les exégètes, le chef de l'armée, alla le voir pour lui demander quels seraient ses dernières volontés, Abou Ayoub lui demanda de prendre son corps le plus loin possible dans les terres de l'ennemi et de l'y enterrer une fois mort. « Comme ça, lui dit-il, quand j'entendrai les sabots de nos chevaux, je saurai dans ma mort que la victoire a été pour les nôtres ».